

# RAPPORT D'ACTIVITE

# 2024

*Vandœuvre*  
LÈS-NANCY

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

Ce rapport d'activité annuel présente les réalisations et les projets de la commune, ainsi que les perspectives d'avenir. Il met en lumière les efforts déployés par les services municipaux pour améliorer le quotidien des habitants et préparer Vandœuvre-lès-Nancy aux défis de demain. Les différentes sections de ce rapport permettent de mieux comprendre les actions entreprises et les objectifs poursuivis par la collectivité.

Au fil des pages, les initiatives mises en œuvre dans divers domaines tels que l'éducation, la santé, l'environnement, l'urbanisme et la culture sont présentées. Chaque section met en lumière les projets mis en œuvre pour renforcer le tissu social, développer la démocratie participative et préserver le patrimoine naturel. Des données chiffrées et des analyses illustrent les résultats obtenus et les perspectives d'avenir.

Cette lecture permet de mieux comprendre les orientations prises par la collectivité et de mesurer l'impact des actions sur le quotidien des habitants. La participation active et les retours des citoyens sont essentiels pour continuer à façonner ensemble un avenir durable et prospère.

## VANDŒUVRE-LÈS-NANCY : UNE COMMUNE DYNAMIQUE ET AMBITIEUSE

Située en Meurthe-et-Moselle, Vandœuvre-lès-Nancy est la deuxième ville la plus peuplée du département, avec environ 30 000 habitants. La commune se distingue par ses nombreuses infrastructures, bénéficiant d'une situation géographique privilégiée à proximité immédiate de Nancy. Cette proximité offre un accès facile aux services et aux opportunités de la métropole.

Vandœuvre-lès-Nancy se caractérise par une diversité de quartiers, chacun ayant son identité propre. La commune s'efforce de maintenir un environnement serein et sécurisé pour ses habitants, tout en favorisant le développement économique et social. La municipalité s'engage activement pour le développement et l'entretien des espaces verts, des équipements sportifs et culturels, ainsi que pour la qualité des établissements scolaires.

Des politiques publiques innovantes et durables sont mises en œuvre, notamment en matière de développement durable, de mobilité douce et de transition énergétique. Ces initiatives visent à construire une ville résiliente et respectueuse de l'environnement. La participation citoyenne est fortement encouragée, permettant aux habitants de s'impliquer dans les projets et les décisions qui façonnent leur cadre de vie.



# LES COMPETENCES

## de la Ville de Vandœuvre-lès-Nancy

### PROXIMITE

Etat-civil  
Elections  
Démocratie participative  
Relations publiques  
Police Municipale  
Marchés

### EDUCATION

Petite enfance  
Ecoles primaires et périscolaire  
Conseil Municipal des Enfants  
Programme de Réussite Educative  
Soutien à la vie étudiante

### AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Urbanisme réglementaire  
Gestion du domaine public  
Renouvellement urbain  
Gestion locative

### RESSOURCES

Administration générale  
Finances  
Ressources Humaines



### SOLIDARITES

Accompagnement social  
Seniors  
Logement  
Santé  
Politique de la Ville

### CULTURE, SPORTS ET LOISIRS

Animations et structures culturelles  
Pratique et équipements sportifs  
Politique jeunesse  
Soutien au tissu associatif

### ENVIRONNEMENT

Espaces verts et fleurissement  
Transition Ecologique  
Environnement et biodiversité  
Mobilités

# LE CONSEIL MUNICIPAL

## Maire



**Patrice Donati**  
Maire  
Vice-président de la Métropole

## Adjoints



**Sylvain Thiriet**  
1er adjoint finances, administration générale  
Conseiller départemental  
Conseiller métropolitain



**Régine Komorowski**  
2ème adjointe affaires sociales  
Conseillère métropolitaine



**Skender Hekalo**  
3ème adjoint démocratie territoire est, vie associative, vie universitaire, numérique



**Marlène Vuillaume**  
4ème adjointe affaires scolaires



**Bruno Damoiseaux**  
5ème adjoint culture et éducation populaire



**Danielle Ackermann**  
6ème adjointe écologie urbaine, environnement et patrimoine  
Conseillère métropolitaine



**Henri Rousselot**  
7ème adjoint démocratie territoire centre, sécurité



**Chabha Graf**  
8ème adjointe Communication, Handicap et Accessibilité



**Abdelatif Chaari**  
9ème adjoint grands projets, économie, marché, sport



**Philippe Atain-Kouadio**  
11ème adjoint urbanisme, transition énergétique, logement et habitat, hygiène, accès aux soins et gestion de crises



**Claude Grauffel**  
13ème adjoint démocratie territoire ouest, personnel  
Conseiller métropolitain

## Conseillers municipaux



**Carole Attui**  
10ème adjointe culture mémoriale, lutte contre les discriminations, relations internationales, université populaire, jumelages



**Juliette Regnier**  
Conseillère municipale déléguée à la promotion de l'histoire locale



**Francine Coquillaud**  
Conseillère municipale déléguée budget participatif



**Marie-Jeanne Brungard**  
12ème adjointe Personnes âgées



**Jean-Pierre Becker**  
Conseiller municipal délégué Relations publiques, cérémonies officielles, cimetières, Mairie



**Marie-Agnès Rouillon**  
Conseillère municipale à compétence large déléguée Petite enfance



**Karima Boutjenoui**  
14ème adjointe déléguée à la santé et prévention



**Marie-Hélène Breteille**  
Conseillère municipale déléguée parcs, fleurissement et archives municipales



**Didier Bastien**  
Conseiller municipal délégué Relations avec les organismes sociaux et caritatifs



**Philippe Plane**  
Conseiller municipal délégué mobilité douce



**Nicole Stephanus**  
Conseillère municipale déléguée Pédagogie et Conseil Municipal des enfants  
Conseillère métropolitaine



**Stéphane Hablot**  
Conseiller municipal délégué Mariages et PACS  
Député  
Conseiller métropolitain



**Arnaud Harand**  
Conseiller municipal délégué à compétence large animations et vie des quartiers, travaux municipaux



**Sébastien Stock**  
Conseiller municipal délégué Sécurité de la voirie, Gestion des déchets et Propreté



**Samira Menouar**  
Conseillère municipale déléguée emploi et formation



**Franck Stocker**  
Conseiller municipal délégué politique de la ville



**Nadine Piboule**  
Conseillère municipale déléguée biodiversité et espaces, loisir  
Conseillère métropolitaine



**Samuel Careme**  
Conseiller municipal à compétence large délégué économie sociale, solidaire et circulaire



**Zeynep Taktak**  
Conseillère municipale déléguée accueil des publics allophones



**Fathi Makhloufi**  
Conseiller municipal à compétence large jeunesse, cultures urbaines, éducation sportive et événementiels



**Jérémy Richard**  
Conseiller municipal délégué nature en ville et jardins partagés



**Laurie Targa**  
Conseillère municipale déléguée ville numérique et innovation

## Conseillers de l'opposition



**Dominique Renaud**  
Conseillère municipale  
Conseillère régionale  
Conseillère métropolitaine



**Marc Saint-Denis**  
Conseiller municipal



**Léopold Barbier**  
Conseiller municipal



**François Palau**  
Conseiller municipal



**Caroline Zenevre-Collin**  
Conseillère municipale

# SOMMAIRE

Un changement de Maire en 2024	9
Les services de la ville	10
<b>UNE VILLE DE PROXIMITE</b>	11
État Civil et Élections : Missions Fondamentales de la Commune et Services à la Population	11
Démocratie Participative : une Philosophie d'Action Publique	14
Gestion Urbaine de Proximité : un Engagement Collectif pour l'Amélioration du Cadre de Vie	17
La Police Municipale : une Présence Préventive et Sécurisante au Quotidien	19
Vie Locale et Événements : des Commémorations Patriotiques à l'Animation Festive	22
Le Marché Dominical : Un Rendez-vous Incontournable	25
Le Marché du Vendredi : Un Engagement Écologique	26
Le Micro Marché du Quartier Tourtel : Une Complémentarité Locale	26
<b>UNE VILLE SOLIDAIRE</b>	27
La Politique Seniors : Pour l'Autonomie et Contre l'Isolement	30
Poursuite de l'étude sur l'habitat des seniors	32
Travail sur les attributions de logements sociaux	33
Contribution à l'Accueil des Réfugiés Ukrainiens	34
Lutte contre l'Habitat Indigne et Non Dément	35
Le Contrat de Ville : un Levier pour Réduire les Inégalités dans le Quartier Prioritaire	36
La Santé à Vandœuvre : Une Approche Globale et Intégrée	36
<b>UNE VILLE EDUCATIVE</b>	41
Le Pôle de la Petite Enfance : Un Engagement pour l'Accueil et l'Épanouissement des Jeunes Enfants	41
La Crèche Collective : Un Accueil Pluridisciplinaire et Adapté	41
La Crèche Familiale Françoise Dolto : Un Accueil Individuel et Collectif	41
Le Relais Petite Enfance : Un Lieu d'Accueil, d'Information et d'Accompagnement	42
L'Éducation Scolaire et Périscolaire : Une Compétence Fondamentale et une Priorité Politique pour la Commune	45
Le Programme de la Réussite Éducative : un Accompagnement Renforcé pour les Enfants du QPV	49
Renforcement de l'Accompagnement de la Vie Étudiante	50
<b>UNE VILLE CULTURELLE, SPORTIVE ET ASSOCIATIVE</b>	52
Promotion et Valorisation de la Culture	52
Jumelages : Partenariats et Valorisation des Cultures Étrangères	55
L'École de Musique : Un Pôle d'Excellence et de Dynamisme	56
La Maison de l'Histoire de la Chanson : un Projet Ambitieux à Rayonnement National	58
La Médiathèque Jules Verne : Un Établissement Municipal au Service de la Culture et de l'Éducation	60
Le Musée Numérique Micro Folie	62
La Ludothèque : le Jeu comme Vecteur de Lien Social	63
Vandœuvre In Game : le Rendez-Vous Annuel de la Culture Geek	64
Promotion et Soutien à la Pratique Sportive : le Sport Pour Tous	67
La Politique Jeunesse : un Engagement Global pour les 11-25 ans	73
La Vie Associative : un Pilier du Dynamisme Local	76
<b>UNE VILLE VERTE</b>	78
Espaces verts : la Nature en Ville	78
Transition Écologique, Environnement, Énergie et Biodiversité : un Engagement Transversal	80
Transports en Commun et Mobilités : vers l'Amélioration du Réseau et l'Évolution des Pratiques	84
<b>UNE VILLE EN TRANSFORMATION</b>	87
Aménagement et Développement Urbain : vers la Ville de Demain	87
Le Nouveau Projet de Renouvellement Urbain : la Transformation du Quartier Haussonville Nations	88
Valorisation de la Mémoire des Habitants : le Projet HiLo	90
Centre des Nations : un Engagement Continu pour la Revitalisation	93
<b>LES RESSOURCES DE LA VILLE</b>	95
Administration Générale : Renforcement et Modernisation des Services	95
La Rigueur Indispensable dans la Gestion des Finances Publiques	98
Ressources humaines	100

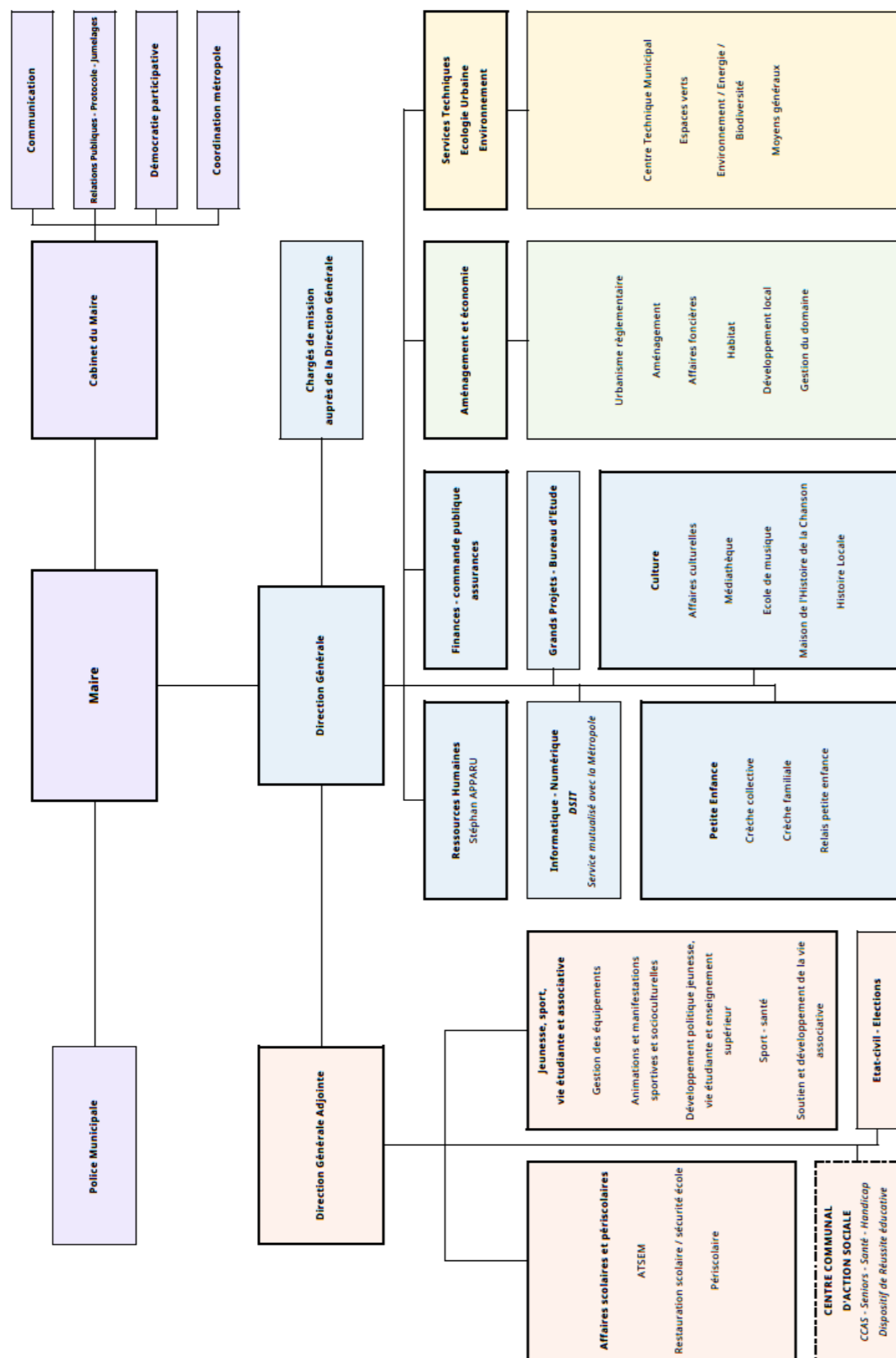
## UN CHANGEMENT DE MAIRE EN 2024

La dissolution de l'Assemblée nationale et les élections législatives qui en ont découlé en 2024 ont entraîné une reconfiguration politique notable au sein de la commune. Le maire sortant, Stéphane HABLOT, ayant décidé de se présenter aux législatives, a été élu député. Conformément à la réglementation sur le non-cumul des mandats, il a dû démissionner de ses fonctions de maire, nécessitant ainsi la désignation d'un nouveau maire pour Vandœuvre-lès-Nancy. Cette transition s'est déroulée dans le respect des procédures démocratiques, assurant la continuité des services publics et des projets en cours.

Le nouveau maire, Patrice (souvent surnommé Manu) DONATI, élu par le conseil municipal en août 2024, a pris ses fonctions avec la détermination de poursuivre les initiatives engagées par son prédécesseur tout en apportant sa propre vision pour le développement de la commune.



# LES SERVICES DE LA VILLE



# UNE VILLE DE PROXIMITE

## État Civil et Elections : Missions Fondamentales de la Commune et Services à la Population

Le service État Civil occupe une place essentielle dans la vie de la collectivité, en accompagnant les citoyens à chaque étape importante de leur existence. Ce service est responsable de l'enregistrement des événements marquants tels que les naissances, mariages, décès, reconnaissances, divorces et PACS. Il veille à la tenue rigoureuse des registres d'état civil et procède aux modifications nécessaires, comme les changements de nom ou de prénom, tout en délivrant les documents officiels indispensables, tels que les actes de naissance, de mariage ou de décès.

Le service État Civil joue également un rôle clé dans la gestion des titres d'identité, en traitant les demandes de cartes nationales d'identité et de passeports. Lors des échéances électorales, il prend en charge la gestion des listes électorales ainsi que la gestion complète de l'organisation des scrutins.

Par ailleurs, il est également chargé de l'administration des cimetières, qu'il s'agisse de l'attribution des concessions funéraires, de la gestion des inhumations ou encore du respect des réglementations en vigueur.

L'année 2024 a été marquée par deux événements électoraux majeurs : les élections européennes et les élections législatives. Le 9 juin 2024, les élections européennes ont vu la participation de 38 listes candidates, un défi organisationnel de grande envergure. Suite à la dissolution de l'Assemblée nationale, les élections législatives ont dû être organisées en un temps record. Habituellement planifiées sur plusieurs mois, ces élections ont été mises en place en seulement trois semaines, nécessitant une mobilisation exceptionnelle de l'ensemble des services concernés.

La première étape essentielle a été la mise à jour des listes électorales. En une seule journée, plus de 250 nouveaux électeurs ont été inscrits. En parallèle, il a fallu préparer et aménager les bureaux de vote, en veillant à leur conformité réglementaire et à leur accessibilité pour tous les électeurs, y compris les personnes à mobilité réduite. Le personnel mobilisé, les présidents de bureaux de vote, les assesseurs et les scrutateurs, ont été formés en un temps réduit pour assurer un déroulement fluide et sécurisé du scrutin. La coordination de la logistique électorale, incluant la réception et la distribution du matériel, des urnes, des bulletins, des enveloppes et des affichages, ainsi que l'organisation dans les bureaux, a également été réalisée dans des délais très contraints.

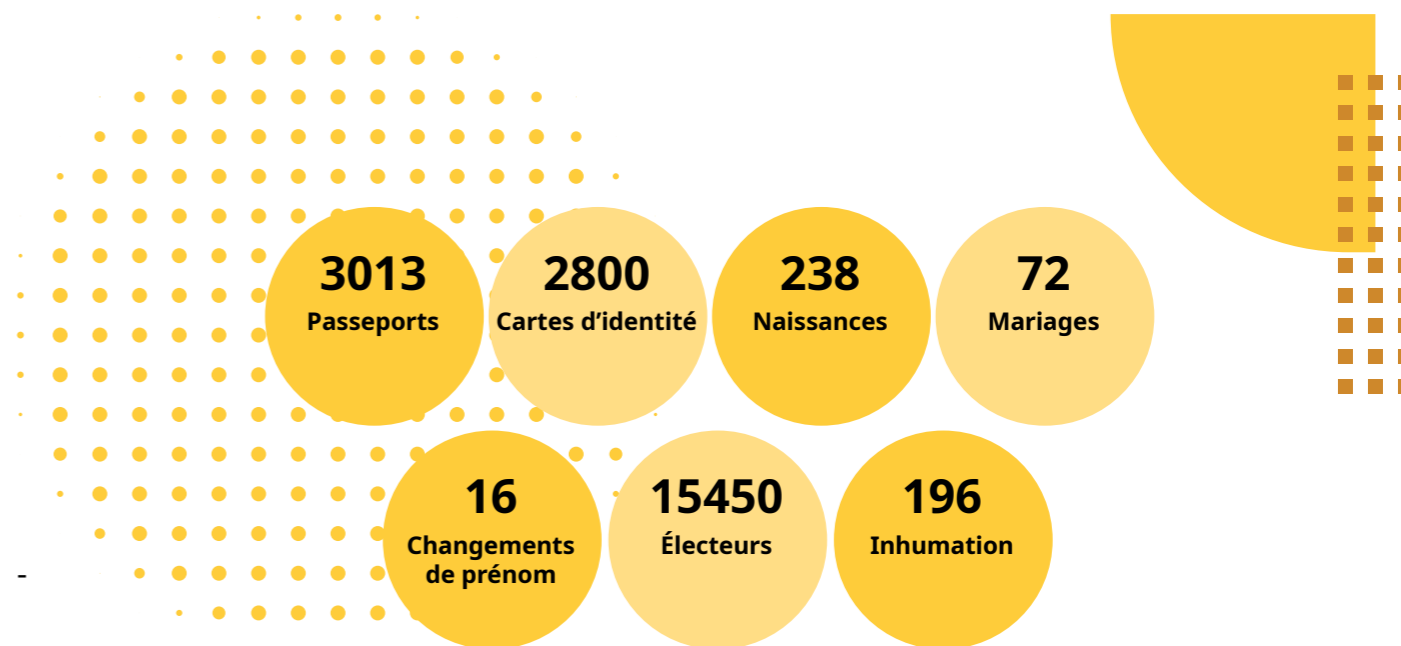
L'année 2024 a également été marquée par les travaux de rénovation du hall d'accueil de l'hôtel de Ville, qui se sont étendus sur une période de quatre mois. Ces travaux ont nécessité le déménagement temporaire des services, mais leur objectif principal était d'améliorer sensiblement la qualité de l'accueil du public. Un investissement significatif a été consenti pour ces travaux, visant à offrir un environnement plus accueillant et fonctionnel aux administrés et aux agents.

Par ailleurs, un logiciel de prise de rendez-vous en ligne a été mis en place, permettant aux citoyens de réserver leurs créneaux à tout moment, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Également, une avancée notable a été réalisée dans la dématérialisation des registres grâce à l'utilisation de l'application COMEDEC. Ces outils visent à moderniser et à rendre plus accessibles les services municipaux.

L'année 2025 s'annonce également riche en projets et en initiatives. La finalisation de la dématérialisation des registres et le renforcement des outils numériques visent à simplifier les démarches administratives des citoyens. La préparation des échéances électorales à venir sera également une priorité, afin de garantir le bon déroulement du processus démocratique. Par ailleurs, les travaux pour améliorer l'accueil des usagers, notamment par l'installation d'affichage dynamique, se poursuivront pour offrir une expérience plus agréable et informative. En collaboration étroite avec la Métropole, des démarches seront entreprises pour identifier un emplacement destiné à la création ou à l'extension d'un cimetière. Ce travail vise à anticiper les besoins croissants liés à l'arrivée de nouveaux services hospitaliers sur le site de Brabois. Ce projet, qui revêt une dimension métropolitaine, appelle une réflexion globale afin d'assurer une réponse adaptée et cohérente à l'échelle du territoire.



*Le nouvel accueil de l'hôtel de Ville*



*L'Hôtel de Ville*

## Démocratie Participative : une Philosophie d'Action Publique

La démocratie participative transcende le simple cadre d'un service municipal ; elle incarne une véritable philosophie de l'action publique, fondée sur une démarche de concertation continue et transversale avec les citoyens. Cette approche imprègne l'ensemble des services municipaux et des politiques publiques menées par la Municipalité, visant à répondre aux attentes collectives. Dans tous les domaines et pour tous les projets majeurs, les habitants, usagers, partenaires associatifs, institutionnels ou privés sont systématiquement impliqués. Cela permet de bien cerner les besoins, de co-construire ensemble les solutions, et de tirer parti des diverses expertises disponibles.

Cette démarche s'articule notamment avec le dispositif «Territoire en Commun», qui a instauré des méthodes complémentaires de concertation en proximité avec les habitants. Parmi ces méthodes, on trouve la déambulation triporteur, les réunions en pied d'immeuble (Port' à Côté) et les Diagnostics en Marchant, qui sont organisés tout au long de l'année. Ces initiatives permettent de maintenir un dialogue constant et constructif avec la population.



*Parcours de santé de la Sapinière remis en état dans le cadre du budget participatif*

**10**  
Conseils de quartier

**11**  
Réunions de quartier

**880**  
Participants au total



La démocratie participative englobe plusieurs dimensions essentielles, telles que l'animation et le suivi des Conseils de quartiers, ainsi que la gestion et le suivi du Budget Participatif. Elle implique également la supervision des instances de démocratie participative, du Conseil local de Développement Durable au Conseil Municipal des Enfants. La démocratie participative contribue activement à l'évolution des modalités de concertation avec les habitants. Enfin, elle inclut la réception et la réorientation des nombreuses demandes d'interventions des habitants vers les instances compétentes, telles que les services idoines, la Métropole, ou les bailleurs.

En 2024, dans le cadre du Budget Participatif, tous les projets sélectionnés ont été mis en place et sont soit terminés, soit en phase d'achèvement. Parmi ces réalisations, on compte l'achat et l'installation de dix boîtes à livres, la remise en état du parcours de santé de la Sapinière, la création d'aires de jeux à la Sapinière et aux Cheminots, la remise en état du mur et la réalisation de la fresque du Charmois, et l'achat de mobilier urbain devant la Médiathèque.

Pour 2025, il est envisagé d'accroître la fréquence des conseils de quartier en plein air, sous réserve de conditions météorologiques favorables. La démarche de concertation sera activement promue au sein de tous les services municipaux pour qu'elle influence de manière plus significative l'ensemble des politiques publiques et des projets. Une communication engageante et ludique sur le Budget Participatif sera mise en place pour susciter l'intérêt des habitants à proposer des projets, en combinant le plaisir de l'engagement avec le service de l'intérêt général. Enfin, une formation des agents communaux sera organisée pour les acculturer à la démocratie participative.



*Fresque réalisée par Bastien Grélot, Le Studiographe, sur un mur du parc du Charmois dans le cadre du budget participatif*





*Élection du Conseil Municipal des Enfants*

## Gestion Urbaine de Proximité : un Engagement Collectif pour l'Amélioration du Cadre de Vie

La Gestion Urbaine de Proximité (GUP) et la lutte contre l'habitat indigne sont des composantes fondamentales de la mission Habitat de la Ville. La GUP, intégrée à la politique de la ville, vise à améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers prioritaires en répondant aux problématiques liées au cadre de vie et à l'habitat. Ce dispositif est essentiel pour la réussite du renouvellement urbain, car il accompagne la transformation, pérennise les investissements et assure une continuité de l'intervention. La GUP repose sur un partenariat solide, formalisé par une convention signée en 2018 entre la Ville, les bailleurs sociaux, l'État et la Métropole. Ce partenariat permet de développer des actions autour du bien vivre ensemble et du respect du cadre de vie, en collaboration avec le Conseil départemental et le Conseil citoyen. En général, la GUP est considérée comme un outil efficace pour résoudre durablement les dysfonctionnements urbains.

En 2024, plusieurs actions phares ont été menées dans le cadre de la GUP à Vandœuvre. Parmi celles-ci, l'élaboration de nouvelles conventions TFPB (Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties) d'utilisation de l'abattement de la TFPB, en collaboration avec la Métropole, l'État et les bailleurs sociaux. La Ville a relancé la démarche de suivi et d'évaluation de l'abattement, avec un calendrier partagé validé par les acteurs impliqués. De nouveaux projets ont été intégrés dans ce dispositif, tels que le projet de mobilité et d'aménagement de locaux vélo, la végétalisation du square de Louvain et l'amélioration du cadre de vie aux abords du 18 rue de Hollande. La mise en œuvre de ces projets se poursuivra en 2025.

Deux diagnostics en marchant ont également été organisés. Ces déambulations dans les quartiers mobilisent tous les acteurs, y compris les partenaires institutionnels, associatifs, les élus, les habitants et les bailleurs sociaux. Le premier diagnostic concerne le secteur « TREVES FRIBOURG FORET NOIRE », et le second, le secteur « VAND'EST OSLO BRICHAMBAU ». Ces diagnostics permettent de partager les constats, d'apporter des réponses aux problématiques repérées et d'évaluer l'utilité des actions mises en place.

Pour favoriser l'implication des habitants, deux dispositifs « porte à côté » ont été organisés dans le quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV). Ces dispositifs, sous forme de tableaux d'idées situés au pied ou à l'intérieur des immeubles, permettent aux habitants d'exprimer leur point de vue sur diverses thématiques telles que la propreté des espaces communs, le lien social, l'aménagement des espaces, la tranquillité résidentielle et la salubrité. Ces tableaux sont restés en place pendant un mois, suivis de deux restitutions organisées sur site le 13 septembre et le 2 octobre, en présence des bailleurs. Ces restitutions ont permis de répondre aux problématiques soulevées par les habitants et d'élaborer des plans d'action, comme celui intégré dans la TFPB pour le 18 rue de Hollande.



En outre, deux animations spécifiques ont été organisées dans le QPV pour renforcer la mise en œuvre de la GUP. La première a eu lieu à l'espace Coppens le 25 mars 2024, animée par les ambassadeurs du tri de la Métropole dans le cadre de la convention partenariale sur la gestion des déchets et des encombrants. La seconde animation s'est déroulée au 18 rue de Hollande le 16 octobre 2024, avec la participation de plusieurs partenaires, dont les ambassadeurs du tri, Réciprocité, ENVIE, le Conseil citoyen, l'AVEC, la MJC Nomade et l'équipe de MMh, bailleur social du secteur. L'objectif était de sensibiliser les habitants aux dispositifs existants et aux bonnes pratiques en matière de gestion des encombrants et des déchets. Le point d'apport volontaire installé dans le QPV a été déplacé au 18 rue de Hollande.

Enfin, des actions de sensibilisation sur les enjeux du développement durable ont été organisées dans les écoles situées dans le périmètre du QPV, en collaboration avec les ambassadeurs du tri. L'objectif était de sensibiliser les élèves aux pratiques écoresponsables, contribuant ainsi à l'amélioration du cadre de vie et à la dynamique collective constructive autour de sujets touchant le quotidien des habitants.



## La Police Municipale : une Présence Préventive et Sécurisante au Quotidien

La Police Municipale, composée de 13 agents, assure quotidiennement une présence préventive dans tous les quartiers de la ville. Cette approche, fondée sur le concept de « Police de proximité », constitue le cœur de leur mission. Les policiers municipaux exercent, par délégation, les pouvoirs de police du Maire en matière de sécurité, de salubrité et de tranquillité publiques. En complément, 6 gardes parcs sont chargés de sécuriser et d'assister les usagers des parcs de la commune.

Les objectifs s'articulent autour de trois axes principaux. Premièrement, réduire le sentiment d'insécurité en renforçant la présence sur le terrain, notamment dans les halls d'immeubles, le centre commercial des Nations et les parcs. Deuxièmement, renforcer le lien social avec la population en multipliant les prises de contact et les actions de prévention, tant dans les écoles qu'auprès du grand public. Enfin, agir sur la tranquillité et le bien-vivre ensemble, en gérant les stationnements abusifs dans les quartiers saturés et en assurant une présence devant les groupes scolaires.

Les missions de la Police Municipale sont variées et incluent l'accueil téléphonique et physique du public à l'hôtel de Ville, ainsi que la gestion administrative des objets trouvés, de l'opération tranquillité vacances, du suivi des demandes de mise en fourrière, des déclarations de chiens classés et des relations avec les partenaires institutionnels. Les agents effectuent également des patrouilles, tant pédestres que motorisées, pour surveiller et sécuriser le domaine public. Ils interviennent dans la régulation de la circulation, la gestion des accidents, la surveillance du stationnement et les contrôles routiers.

Les interventions de médiation, telles que les nuisances sonores, les problèmes de voisinage, les troubles à l'ordre public et la divagation de chiens, font également partie de leurs attributions. Les agents procèdent à diverses constatations, notamment en matière de logement indigne ou insalubre, de travaux et de dégradations. Ils interviennent également chez des personnes ne répondant pas aux appels, sur demande de proches, de voisins ou de services publics. Ils notifient diverses informations, sécurisent les missions d'autres services et les manifestations publiques, et suivent les contacts avec les gens du voyage installés de façon illicite.

Les faits marquants de l'année 2024 incluent une augmentation de 25% des sollicitations provenant de la direction et des partenaires sociaux. La Police Municipale a également mené des actions de prévention routière dans les écoles, sensibilisant 320 élèves de CE2 à travers le programme « L'enfant piéton ». En outre, des actions de prévention ont été menées auprès du grand public pour prévenir l'augmentation des accidents liés aux engins de déplacement personnel motorisé, tels que les trottinettes électriques.

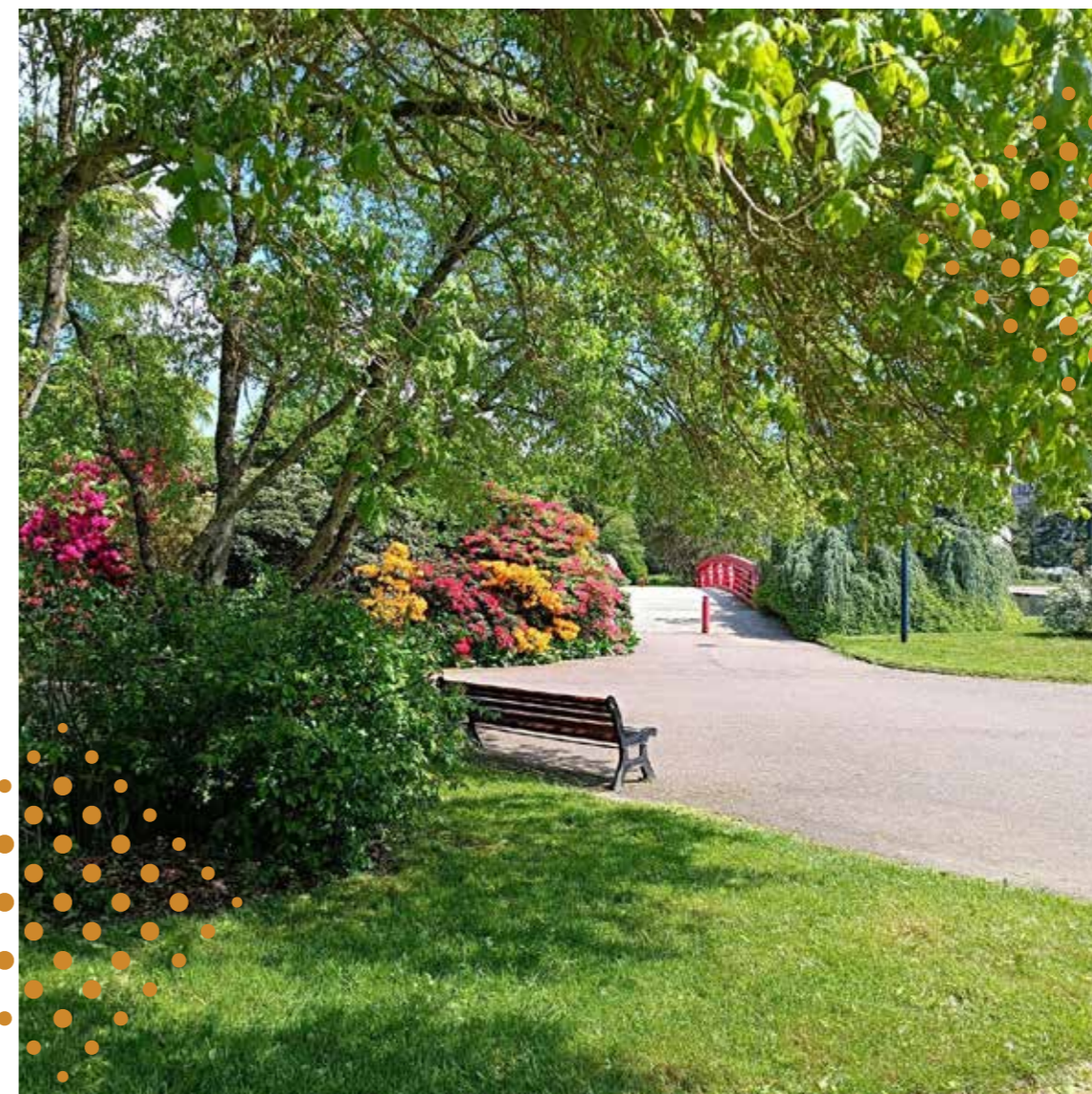
Ces initiatives témoignent de l'engagement constant de la Police Municipale à maintenir la sécurité et la tranquillité publiques, tout en renforçant le lien social avec la population.



*La Police Municipale menant des actions de prévention dans les écoles*

Les gardes parcs, quant à eux, assurent la surveillance du parc Richard Pouille et de la Sapi-nière sept jours sur sept et trois cent soixante-cinq jours par an. Leur mission consiste à veiller au respect des arrêtés et règlements municipaux, et à effectuer les rappels nécessaires pour garantir une cohabitation harmonieuse au sein de ces espaces publics.

Les gardes parcs interviennent également lors de diverses manifestations culturelles ou spor-tives, et sont formés pour dispenser les premiers soins en cas de besoin. Ils assurent égale-ment la fermeture et la sécurisation des espaces en cas d'alerte météorologique. En outre, ils effectuent la surveillance du cimetière du Sud les week-ends. Malgré les incivilités qu'ils subissent régulièrement, ces agents, par leur vigilance, contribuent de manière significative au maintien de la tranquillité et de la sécurité dans ces espaces publics.



*Le parc Richard Pouille*



## Vie Locale et Événements : des Commémorations Patriotiques à l'Animation Festive

La Ville organise diverses animations locales, telles que les cérémonies patriotiques, les cérémonies protocolaires mais également la Fête foraine, la Saint-Nicolas et les festivités de Noël. Ces événements sont des moments forts de la vie locale.

Les cérémonies patriotiques incluent la Journée nationale du souvenir des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie en mars, la Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation en avril, la commémoration de l'abolition de l'esclavage en mai, l'anniversaire de la victoire du 8 mai 1945, et la Journée nationale commémorative de l'appel du Général de Gaulle en juin. En 2024, la deuxième édition de la cérémonie de l'abolition de l'esclavage a rassemblé une centaine de personnes devant l'Arbre de la Fraternité au Domaine du Charmois. La commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 s'est tenue en présence de Torsten BUNSCHER, président du jumelage Lemgo-Vandœuvre.

La Fête nationale du 14 Juillet est célébrée avec une soirée festive et un bal populaire organisés en partenariat avec le Comité des fêtes le 13 juillet. Un feu d'artifice est tiré au parc Richard Pouille devant plusieurs milliers de spectateurs.



*Commémoration 2024 de l'armistice du 11 novembre 1918*



*Monument aux Morts*

En 2024, dans le cadre du devoir de mémoire, une application a été développée en partenariat avec l'association Le Souvenir Français. Ce projet, réalisé en collaboration avec le collège Calot, a permis de répertorier les tombes des soldats morts pour la France. L'application permet de localiser ces tombes, d'accéder aux informations historiques des défunts et de préserver leur mémoire. La cérémonie d'inauguration, organisée au cimetière, a réuni de nombreuses personnalités, dont des représentants militaires, des historiens et des élèves mobilisés sur ce projet. Neuf soldats morts pour la France ont été honorés, et leurs biographies sont désormais accessibles sur l'application Géomémoire.

La Saint-Nicolas est un événement majeur à Vandœuvre, très apprécié du public. Chaque année, plusieurs milliers de personnes assistent au défilé, qui constitue l'un des temps forts de la fête. Le point d'orgue se déroule sur la place du Marché, où les animations débutent dès 17h et se poursuivent jusqu'à 21h avec un feu d'artifice qui vient clôturer l'événement. Cette célébration mobilise de nombreux professionnels et bénévoles, ainsi que huit villes partenaires qui contribuent à son succès.

Parallèlement, une tournée du Père Noël et de Saint-Nicolas est organisée, avec des visites dans les écoles maternelles, crèches, IME, école de musique et ludothèque, et la distribution de 2 500 Saint-Nicolas en chocolat.

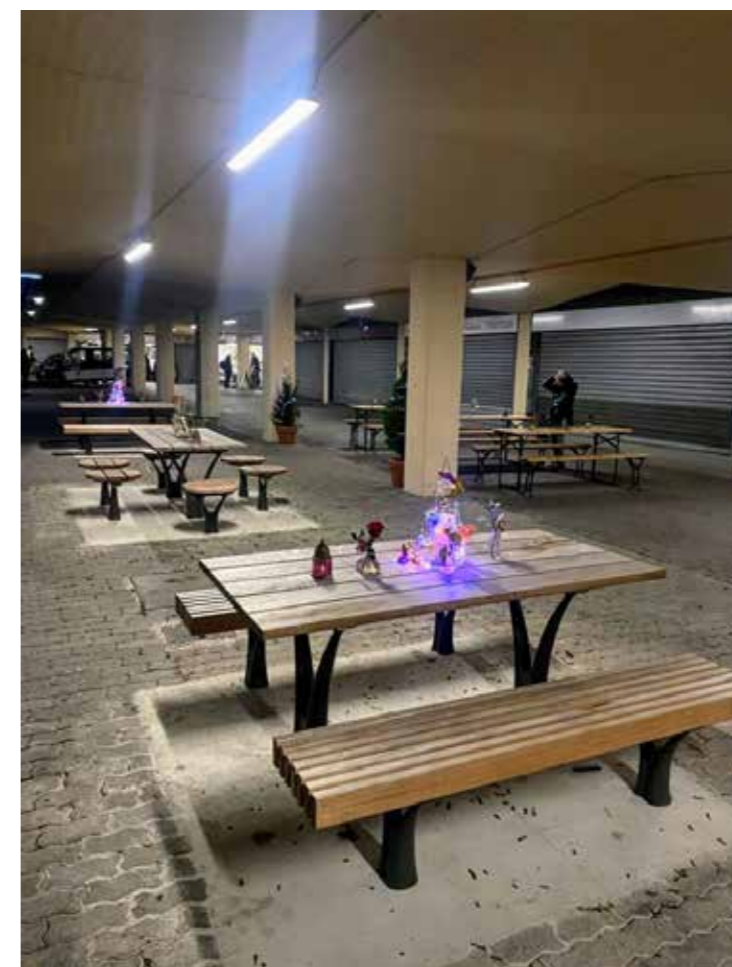
Enfin, la ville organise également un accueil des nouveaux Vandopériens et une cérémonie de citoyenneté. En novembre 2024, ce sont 29 nouveaux Vandopériens qui ont été accueillis.



*Saint Nicolas 2024*

## Le Marché Dominical : Un Rendez-vous Incontournable

Le marché du dimanche matin, qui se tient de 8h30 à 13h, est un rendez-vous très apprécié des habitants du Grand Nancy. Avec plus de cent commerçants, il offre une diversité de produits qui attire chaque semaine des milliers de visiteurs. La partie alimentaire est particulièrement animée, proposant une large gamme de cuisines du monde, des fruits et légumes bio et non bio, ainsi que des bonnes affaires en matière de sacs, chaussures et vêtements. La Ville souhaite développer des animations pour enrichir cette expérience. L'installation d'un espace convivial, inauguré en décembre 2024, vise à transformer ce marché en un véritable lieu de vie, où les clients pourront s'installer et déguster les plats proposés par les commerçants.



*Nouvel espace de convivialité installé place du Marché*



Marché « bio » du vendredi, place du marché

## Le Marché du Vendredi : Un Engagement Écologique

Le marché « bio », installé place du marché les vendredis de 16h à 19h, se distingue par son engagement en faveur de l'écologie et du commerce équitable. Avec une trentaine de commerçants, il propose principalement des produits bio et issus du commerce équitable. Les producteurs locaux y sont bien représentés, et l'utilisation de la monnaie locale, le Florain, est encouragée. Ce marché bénéficie d'une excellente fréquentation, avec de nombreux habitués qui n'hésitent pas à faire la queue aux stands des exposants. En 2024, des animations spécifiques ont été organisées, notamment la Chandeleur, deux guinguettes estivales et une semaine dédiée au commerce équitable.

## Le Micro Marché du Quartier Tourtel : Une Complémentarité Locale

Créé en 2023, le micro marché du quartier Tourtel, qui se tient les premier et troisième jeudis du mois de 17h à 19h, est un petit marché de quartier avec deux à quatre commerçants. Il se concentre exclusivement sur les produits locaux et les commerces de bouche, venant compléter l'offre des commerces sédentaires environnants, tels que la boulangerie et la boucherie. Ce marché offre une alternative pratique et de qualité pour les habitants du quartier, en mettant en avant des produits locaux.

## UNE VILLE SOLIDAIRE

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Vandœuvre joue un rôle central dans la mise en œuvre des politiques sociales de la commune. En collaboration avec diverses institutions publiques et privées, le CCAS anime des actions de prévention et de développement social, visant à améliorer le bien-être des habitants. Cette mission se traduit par un accompagnement personnalisé des familles vandopériennes, en les informant, les orientant et les soutenant dans l'accès aux différentes aides disponibles. Le CCAS se distingue particulièrement par son soutien aux plus défavorisés et par la promotion d'activités favorisant le lien social et luttant contre l'isolement.

Les principaux domaines d'intervention du CCAS incluent l'accompagnement budgétaire, l'accès aux droits, l'emploi, le logement, la santé et la parentalité. Pour l'accès aux droits, le CCAS sert d'interface avec des institutions telles que la CAF, la CARSAT, la CPAM, France Travail, les mutuelles et la Banque de France. En matière d'emploi, le CCAS soutient les allocataires du RSA, de l'ARE et de l'ASS. Concernant le logement, le CCAS intervient dans les situations de dettes et d'expulsions locatives, ainsi que dans les problématiques liées à l'insalubrité. Dans le domaine de la santé, le CCAS propose une mission handicap, aide à la mise en place d'aides à domicile, lutte contre la précarité alimentaire et accompagne les situations de violences. Enfin, le CCAS offre un soutien éducatif et parental.

Les actions collectives du CCAS sont animées par des travailleurs sociaux et viennent compléter les accompagnements individuels administratifs. Ces actions visent à renforcer les compétences psychosociales des usagers, telles que la confiance en soi, l'estime de soi, le pouvoir d'agir et les interactions sociales. Tout au long de l'année, divers ateliers sont proposés aux usagers du CCAS.

En 2024, l'Épicerie Solidaire a permis à 180 familles d'accéder à des courses mensuelles, soit un total de 315 accès sur l'année, aidant ainsi 736 Vandopériens en précarité alimentaire. Environ 40 500 € ont été utilisés pour des courses à l'épicerie solidaire. De plus, 23 500 € de chèques d'accompagnement personnalisé ont été remis aux familles pour compléter leurs courses dans les grandes surfaces de la commune, dont un quart en situation d'urgence alimentaire, soit 130 aides d'urgence sur l'année, équivalant à une dizaine d'aides d'urgence par mois.

En ce qui concerne les aides hors alimentaires, 16 285 € ont été octroyés par le CCAS en 2024. Un tiers de ces aides a été consacré au paiement des factures d'eau, avec 13 aides pour un montant total de 3 787 €. Six forfaits obsèques ont été octroyés pour un montant total de 3 600 €. Dix aides ont été accordées pour le paiement partiel ou total d'électroménager, pour un montant de 2 100 €. Une participation financière de 690 € a été accordée pour le financement de matériel pour une personne en situation de handicap.

Le dispositif Cité Pass a permis de remettre 1 782 titres de transport de 10 voyages, utilisables sur le réseau Stan, gratuitement pour 18 % des bénéficiaires et à tarif réduit (3,70 € par titre de 10 voyages) pour 82 % des bénéficiaires, notamment les personnes inscrites à France Travail, les allocataires du RSA, de l'ASS ou en formation professionnelle.

En 2024, les professionnels du CCAS ont comptabilisé 3 547 rendez-vous honorés et 818 non honorés, équivalant à l'accompagnement de plus de 68 ménages chaque semaine. Cette donnée représente une augmentation de 30 % par rapport à 2023.

Le dispositif de domiciliation au CCAS permet aux personnes n'ayant pas de domicile stable d'accéder à leurs droits et prestations. En 2024, une forte augmentation de 100 % des demandes a été observée par rapport à 2023, principalement en raison de séparations conjugales ou de demandes de logement stable.

Deux travailleurs sociaux du CCAS, référents logement, coordonnent en interne les demandes de diagnostics sociaux et financiers ainsi que les enquêtes de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, et des Solidarités ou de la Commission des Expulsions Locatives. En 2024, 48 demandes d'enquêtes ont été traitées, dont 23 situations de ménages vandopériens instruites lors des commissions CAPPEX. Les partenaires présents étudient et se positionnent sur le versement des aides au logement, la mobilisation d'aides financières, de mesures de protection, d'accompagnements sociaux, médico-sociaux ou de médiation locative, le maintien dans le logement ou un relogement ou un hébergement, ainsi que l'octroi ou non du concours de la force publique.

Dans le cadre de la convention signée avec le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, une subvention de 42 303 € a été allouée au CCAS pour l'année 2024. En 2024, 157 bénéficiaires du RSA ont été suivis et accompagnés par les professionnels sociaux du CCAS.

Parmi les réalisations marquantes de l'année 2024, l'intégration du pôle SENIORS au CCAS le 1er mai 2024 a permis d'apporter plus de cohésion sociale, de mutualiser les moyens et les ressources, d'homogénéiser les pratiques, d'optimiser les processus et de développer une offre sociale adaptée au vieillissement en bonne santé. Sept agents ont alors intégré le CCAS.

L'intégration du service Santé Bien-être au CCAS le 1er août 2024 a eu pour objectif de déployer des actions communales en matière de prévention répondant au mieux aux besoins des usagers.

Par ailleurs, dans le cadre des actions de sensibilisation et de lutte contre les discriminations, plusieurs initiatives ont été menées pour promouvoir l'égalité et combattre les violences faites aux femmes ainsi que les discriminations à l'encontre des personnes LGBTQIA+. En outre, un fonds d'urgence de 4 500 euros a été mobilisé pour répondre à des appels aux dons internationaux suite à des catastrophes climatiques et humanitaires, telles que les inondations en Espagne, les intempéries à Mayotte, les bombardements au Liban, et l'aide humanitaire à la Palestine.

**2.000.000€**  
De budget

**736**  
Vandopériens  
en précarité ali-  
mentaire aidés  
par l'épicerie  
solidaire

**3547**  
Rendez-vous  
d'accompagne-  
ment social



*La Médiathèque Jules Verne aux couleurs de la lutte contre les violences faites aux femmes*

## La Politique Seniors : Pour l'Autonomie et Contre l'Isolement

La commune, en collaboration avec son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), a mis en place une politique ambitieuse destinée aux seniors. Cette initiative vient compléter les actions menées par le Département de Meurthe-et-Moselle, qui joue un rôle central en matière de solidarité et d'autonomie des personnes âgées.

Depuis 2024, le service Seniors a considérablement élargi son champ d'action. Historiquement dédié aux usagers de plus de 65 ans pour offrir des services d'aide à la personne et des actions d'information, de prévention et de lutte contre l'isolement, il s'adresse désormais également aux seniors de plus de 60 ans. Ces derniers peuvent bénéficier d'activités sportives, culturelles et de loisirs, enrichissant ainsi l'offre de services disponibles.

Pour les plus de 65 ans, plusieurs services sont proposés. En plus d'un accompagnement social sur demande ou suite à un signalement, et de la gestion de la résidence autonomie les Jonquilles, les seniors inscrits au pôle seniors peuvent bénéficier de divers services. Parmi ceux-ci, on trouve le portage de repas à domicile, la téléassistance, des pass bus à tarif préférentiel ou gratuit, le plan national canicule, la carte Horizon pour des activités de loisirs, des chèques cadeaux de fin d'année, et le service Seniorita pour le transport vers des activités de loisirs. Des moments festifs et conviviaux, tels que des repas dansants, des célébrations d'anniversaire, des moments festifs et des conférences, viennent compléter cette offre.

Les activités culturelles, sportives et de loisirs sont également accessibles dès 60 ans. Ces activités hebdomadaires, principalement organisées à la ferme du Charmois, sont ouvertes aux seniors de Vandœuvre et des communes voisines. L'inscription au pôle seniors n'est pas obligatoire pour participer à ces activités ou aux sorties proposées. En outre, le pôle seniors soutient trois clubs de quartier : le Club des Aînés à la MJC Lorraine, le Club des anciens du Charmois, et le Club Tournier à la résidence autonomie.

En 2024, quatre célébrations ont été organisées pour les noces d'or et les centenaires. Parmi les événements marquants de l'année, on note également l'organisation de la fête de la Chan-deleur, des sorties d'été avec la Seniorita, des spectacles vivants à l'EHPAD de la Sainte Famille, le concert annuel gratuit pour les aînés avec Sheila, des animations au sein des EHPAD, et les repas des aînés. Un barbecue à la ferme du Charmois, une sortie au Marché de Noël à Colmar, un séjour en Bretagne en partenariat avec l'ANCV, et un loto ont également été organisés.

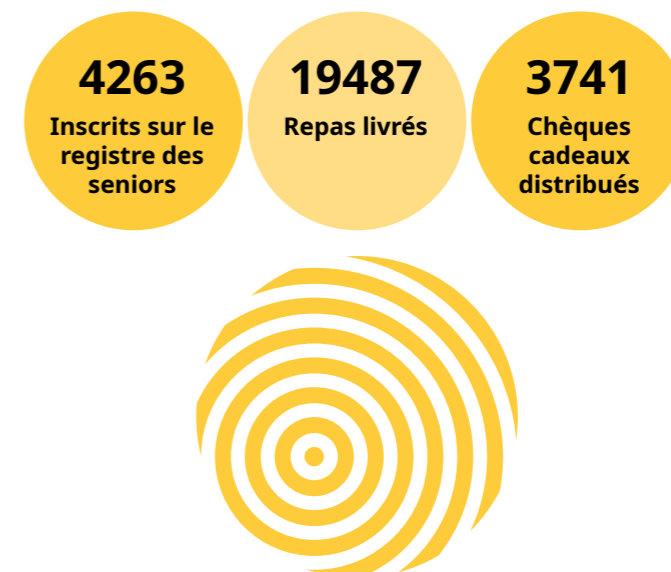
La conférence annuelle seniors de 2024, tenue le 29 octobre, a abordé la thématique du bien vieillir à domicile. Cette conférence, organisée à l'occasion de l'entrée en vigueur de la nouvelle aide de l'État « Ma Prime Adapt », a été théâtralisée. Elle a présenté un état des lieux du logement seniors à Vandœuvre, incluant un retour sur l'enquête habitat en cours, les différents types de logements existants en Meurthe-et-Moselle, et l'offre dans le parc social. La seconde partie de la rencontre a concerné l'adaptation du logement, avec des discussions sur les aides financières, les solutions techniques, les structures accompagnantes, et les entreprises labellisées autonomie. Huit intervenants, dont un élu de la ville, le responsable d'Union et Solidarité,

la SAPL, deux responsables autonomie du département de Meurthe-et-Moselle, deux ergothérapeutes indépendants, et une entreprise du bâtiment labellisée « Bien vieillir à domicile », étaient présents. Le bus de l'autonomie, un appartement témoin, a marqué sa présence sur le parvis de la salle des fêtes. Cet événement a réuni près de 250 personnes.

**La résidence autonomie « Les Jonquilles »**, inaugurée en 1976, continue de répondre aux besoins de logement adapté pour les seniors. Elle met en œuvre diverses initiatives visant à améliorer et à préserver leur autonomie. Cette ambition reste une politique majeure de la Ville, qui poursuit ses actions de rénovation et d'investissement. La résidence, non médicalisée, héberge des personnes âgées autonomes à partir de 60 ans. Elle peut accueillir jusqu'à 68 personnes dans ses 64 logements privatifs, dont 4 appartements pour couples et 60 logements individuels avec balcon. Entourée d'un grand jardin et située à proximité des transports en commun et des équipements de la ville, la résidence offre un cadre de vie agréable. Des services tels que la restauration collective, la sécurité assurée par trois concierges 24h/24 – 7j/7, et un système d'appel d'urgence sont disponibles. Des animations variées sont proposées tout au long de l'année afin de rompre l'isolement des seniors, et la résidence met ses locaux à disposition du Club Tournier.

En 2024, de nombreuses activités gratuites ont été organisées, telles que des ateliers bien-être, de sophrologie, de relaxologie, des ateliers culturels ou artistiques, et des séances de jeux de société. Des rencontres intergénérationnelles ont également été organisées en lien avec les services éducatifs de la commune. Le bus climatisé, la Seniorita, a profité à de nombreux résidents lors des sorties d'été. Des moments festifs, comme le barbecue annuel et le repas de Noël, ont également eu lieu.

En 2024, de nombreux travaux ont été programmés à la résidence autonomie « les Jonquilles ». Le sol de la terrasse a été recouvert d'un revêtement non glissant, des travaux d'embellissement dans les salles collectives ont été réalisés, et 16 logements ont été rénovés pour accueillir de nouveaux résidents. Le conseil de la vie sociale a exprimé sa satisfaction sur le travail effectué.







Visite du Conseil Municipal des Enfants à la Résidence Autonomie les Jonquilles



## Poursuite de l'étude sur l'habitat des séniors

L'étude sénior complète les connaissances déjà acquises sur le service « Seniors » de la Ville et les enquêtes menées par les deux principaux bailleurs sociaux du territoire vandopérien, Batigère et MMH, concernant les populations séniors résidant dans le parc public. Le périmètre d'étude couvre l'ensemble du territoire vandopérien et inclut environ 2 300 ménages de plus de 65 ans vivant dans le parc privé. La prestation de la SAPL Grand Nancy Habitat vise à obtenir un taux minimum de participation d'un tiers des ménages, soit environ 770 enquêtes, par le biais d'entretiens.

La SAPL Grand Nancy Habitat procède par campagnes pluriannuelles, enquêtant environ 250 personnes par an, ce qui permet une sectorisation des démarches par quartiers. La mission d'enquête, qui s'étend sur trois ans (2022 à 2024), sera prolongée jusqu'en 2025 pour finaliser les données des deux derniers quartiers. Des résultats intermédiaires ont été présentés le 29 octobre dernier lors d'un temps d'échange organisé par le CCAS, rencontrant un vif succès. La démarche « d'aller-vers » permet également de porter à la connaissance des habitants un bouquet de services proposé notamment par la Ville. L'année 2025 sera l'occasion de présenter un rendu complet de l'étude et d'identifier finement les besoins en logement spécifique pour les séniors.

## Travail sur les attributions de logements sociaux

Les réformes relatives aux attributions de logements HLM ont été nombreuses au cours de la dernière décennie, visant principalement à fluidifier les parcours résidentiels et à assurer la lisibilité du parcours de la demande de logement. La Métropole du Grand Nancy, chef de file en matière de stratégie d'attribution de logement, a approuvé, après avis des communes, le 8 février 2024, le Plan partenarial de gestion de la demande et d'information du demandeur. Ce plan constitue le fondement pour la mise en place du Service d'Information et d'Accueil du demandeur de logement social (SIAD), qui met en œuvre les actions nécessaires pour fournir au public de manière uniforme une information générale sur le logement social et une information spécifique au territoire de l'EPCI concerné. Il permet d'assurer l'égal accès à l'information et d'améliorer l'accompagnement des demandeurs en délivrant une information harmonisée.

En concertation avec les partenaires et selon les préconisations des associations inter-bailleurs, trois niveaux d'accueil de SIAD ont été identifiés : un accueil de niveau 1 pour délivrer de l'information aux demandeurs, un accueil de niveau 2 pour délivrer l'information et accompagner le demandeur dans ses démarches, et un accueil de niveau 3 pour délivrer l'information, accompagner les demandeurs, enregistrer et instruire la demande. Au regard du niveau de service déjà engagé par la Ville de Vandœuvre et son CCAS, il a été proposé que la Ville se positionne en niveau 2. Le Conseil municipal a acté ce principe par délibération n° 18 du 9 octobre 2023.

Du point de vue de l'organisation administrative de la collectivité, un agent, qui procédait déjà à l'accueil des demandeurs, a été identifié pour assurer cette mission en coordination avec les autres services. L'accompagnement proposé permettra de lutter contre la fracture numérique en aidant le demandeur à déposer ses pièces et à suivre sa demande. Par ailleurs, le demandeur sera orienté vers d'autres services ou partenaires si des difficultés sont relevées, telles que des personnes âgées en perte d'autonomie, des personnes en situation de handicap, ou des difficultés financières. En outre, le niveau 2 permettra à la Ville un accès au système national d'enregistrement donnant une vision consolidée de la mise en œuvre de la mixité sociale. Cet accès sera effectif après la signature de la convention de gestion en flux.

En contrepartie d'un apport de terrain, d'un financement ou d'une garantie financière, les communes et la Métropole sont bénéficiaires de droits de réservation de logements sociaux, la Métropole déléguant ses droits aux communes. Jusqu'alors, ces droits de réservation étaient gérés en stock, identifiés à l'adresse, par typologie et par type de financement. Les enjeux de la gestion en flux identifiés sont les suivants : apporter une meilleure fluidité et lisibilité dans les attributions, apporter plus de souplesse pour la gestion du parc locatif social, faciliter la mobilité résidentielle, favoriser la mixité sociale en même temps que l'accès au logement des plus défavorisés, et pérenniser et renforcer le partenariat entre les bailleurs sociaux et les réservataires.



La gestion en flux constitue donc une opportunité de remise à plat des droits de réservation pour l'ensemble des réservataires. Ainsi, chaque commune dispose désormais de 20 % de réservation sur le flux de logements attribués. Toutefois, si la commune octroie des aides complémentaires, apport de terrain ou un financement complémentaire, les droits de réservations pourront être majorés. Des conventions d'application annuelles entre chaque bailleur, la Métropole et les communes concernées ont été conclues. Elles déclinent quantitativement les droits de réservation respectifs au regard des modalités de calcul retenues. Pour la Ville de Vandœuvre, les droits de réservation représentaient 56 logements en 2024.



*Immeuble Les Petites Hollandes*

## Contribution à l'Accueil des Réfugiés Ukrainiens

En 2024, trois familles ukrainiennes ont bénéficié de l'intermédiation locative du CAL SOLIHA 54, leur permettant d'accéder à des logements communaux. Cette initiative, mise en place par les services municipaux, vise à offrir un soutien concret et immédiat aux réfugiés ukrainiens en leur fournissant un hébergement stable et sécurisé. L'intermédiation locative, gérée par le CAL SOLIHA 54, facilite l'accès au logement pour ces familles en situation de vulnérabilité, tout en garantissant une gestion efficace des biens immobiliers communaux. Cette démarche s'inscrit dans un effort plus large de solidarité et d'intégration, visant à accompagner les réfugiés dans leur nouvelle vie en France. Les services municipaux continuent de travailler en étroite collaboration avec les associations locales pour répondre aux besoins des réfugiés et leur offrir un cadre de vie digne et adapté à leurs besoins.

## Lutte contre l'Habitat Indigne et Non Décent

En 2024, la Ville a adhéré à l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL). Les ADIL offrent gratuitement des conseils et des informations aux particuliers sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales liées au logement. Elles jouent un rôle de prévention, notamment en direction des publics fragilisés, en sécurisant le cadre décisionnel des ménages, en particulier sur le plan juridique et financier. Les conseils prodigués par les ADIL reposent sur l'expertise de juristes formés sur l'ensemble des thématiques liées au logement.

La Ville souhaite s'appuyer sur l'expertise de l'ADIL 54-55 pour renforcer ses compétences en matière de lutte contre l'habitat indigne et non décent. Afin de formaliser ce nouveau partenariat, une convention a été conclue en 2024 entre l'ADIL 54-55 et la Ville de Vandœuvre. En contrepartie d'une subvention de 7.000 €, l'ADIL a accompagné la Ville dans la sécurisation des procédures et formé les agents, notamment sur la qualification des situations. Deux demi-journées spécifiques ont permis de mieux appréhender cette problématique. L'ADIL a également apporté son expertise sur l'analyse des situations individuelles et des dossiers portés à la connaissance du Pôle départemental.

La lutte contre l'habitat indigne et non décent est une priorité pour la Ville, qui déploie sa politique en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé, la Métropole et l'État. Depuis février 2023, la commune utilise la plateforme Histologe et a reçu 111 signalements. Une grande partie de ces signalements relève de la non-décence et des rapports locatifs. Parmi ces signalements, 52 % ont fait l'objet d'un traitement abouti, tandis que 48 % sont encore en cours de traitement. La lenteur dans le traitement de plusieurs cas s'explique par des situations de fragilité sociale nécessitant un accompagnement social renforcé des services sociaux.

Dans la continuité de cette politique, la commune s'est dotée d'un outil capable de traiter efficacement les infestations par punaises de lit, notamment dans les grands immeubles d'habitation. Ce dispositif est soutenu par les bailleurs sociaux dans le cadre de l'abattement TFPB, visant à améliorer les conditions de vie des locataires. La machine a été déployée pour traiter sept cas, majoritairement des situations très complexes. Le traitement de chaque situation a nécessité plusieurs jours, car plusieurs cycles sont nécessaires pour traiter un logement, et un cycle peut durer jusqu'à 11 heures sur certaines configurations. Ce traitement doit être coordonné avec l'intervention d'autres acteurs, tels que les travailleurs sociaux pour l'accompagnement social, les bailleurs pour l'hébergement temporaire, les désinsectiseurs pour traiter le logement vide, et les associations qui assurent l'emballage et le transport des affaires à traiter. Une convention spécifique et un protocole dédié permettent une désinsectisation efficace. Quatre situations sont actuellement en cours de planification avec les acteurs pour un traitement via l'étuve.

En plus de son déploiement dans le parc de logements sociaux en 2023, la Ville a décidé, par délibération du 14 octobre 2024, d'étendre le dispositif dans le parc privé afin de répondre aux besoins de tous les habitants de Vandœuvre. Le traitement dans le parc privé a débuté le 21 octobre avec des interventions à la résidence Chamois pour traiter des cas complexes.



*Immeuble Les Courlis, démoli en fin d'année 2024, dans le cadre du NPRU*

## **Le Contrat de Ville : un Levier pour Réduire les Inégalités dans le Quartier Prioritaire**

La signature du Contrat de Ville en mars 2024 marque une étape significative dans la politique de la ville, visant à réduire les inégalités au sein des agglomérations, particulièrement dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV). Ce contrat, co-piloté par la Métropole du Grand Nancy et l'État, s'inscrit dans le cadre de la loi Lamy de 2014 et engage les parties pour six ans, avec une évaluation intermédiaire prévue en 2027. Les objectifs stratégiques et opérationnels, définis collectivement, se concentrent sur quatre axes principaux : le parcours éducatif et l'insertion professionnelle, le parcours social et les interactions, le parcours vers l'inclusion et la prévention santé, et le parcours dans la ville en transition. Le QPV « Haussonville-Les Nations » est un des principaux bénéficiaires, avec des projets de rénovation urbaine

visant à améliorer la centralité, l'offre scolaire, la diversification des logements, et le cadre de vie. La Commune de Vandœuvre ambitionne de soutenir les habitants dans leurs parcours de vie, en favorisant la mixité sociale et scolaire, l'accès à l'emploi, et la participation citoyenne. Des actions spécifiques sont prévues pour les jeunes, les personnes âgées, et les familles monoparentales, avec une attention particulière à la lutte contre la précarité et l'insécurité. La commune souhaite également développer des projets écologiques et énergétiques, renforcer l'attractivité du quartier, et dynamiser le tissu économique local. Enfin, 93 projets ont été subventionnés dans le cadre du Contrat de Ville, pour un montant total de 117 000 €, et la Commune candidate au label Cité éducative, avec une labellisation prévue en 2025.



*Au cœur du quartier Vand'Est*



## La Santé à Vandœuvre : Une Approche Globale et Intégrée

La commune de Vandœuvre adopte une approche globale de la santé, en alignement avec la définition de l'OMS qui considère la santé comme un état de bien-être physique, mental et social. Cette vision dépasse le cadre sanitaire pour inclure des dimensions environnementales, économiques, sociales et culturelles, visant à créer des espaces favorables à la santé et à la qualité de vie.

Depuis 2005, Vandœuvre est intégrée au Réseau Français des Villes-Santé et s'engage à promouvoir la santé et le bien-être de ses habitants à travers divers secteurs de sa politique municipale. L'objectif est d'améliorer l'état de santé des Vandopériens tout en réduisant les inégalités sociales et territoriales. Les actions de la commune répondent aux besoins des professionnels et des habitants, en lien avec le diagnostic santé communal et le Contrat Local de Santé métropolitain. L'amélioration de l'offre de soins et l'accès aux soins et aux droits en santé sont des priorités, tout comme la coordination des actions santé locales et la dynamique partenariale avec les acteurs médico-sociaux.

En 2024, plusieurs initiatives majeures ont été mises en place. L'intégration de la mission Santé Prévention au sein du CCAS a renforcé la collaboration entre le secteur social et celui de la santé, permettant de mieux toucher les habitants en situation de fragilité socio-économique. Une mutuelle pour tous les Vandopériens a été mise en place, avec quatre niveaux de garantie à tarifs négociés, en partenariat avec NOVAMUT. Le diagnostic communal de santé, finalisé en 2024, a permis d'émettre des recommandations adaptées aux réalités territoriales pour améliorer la qualité de vie et réduire les inégalités de santé.

Des conférences annuelles ont été organisées sur des thématiques variées, telles que l'arrêt cardiaque, les perturbateurs endocriniens et le renforcement de l'immunité. Des formations aux gestes de premiers secours ont été proposées, avec un franc succès. En collaboration avec l'école élémentaire Brossolette, trois cafés des parents ont été mis en place sur le thème de l'exposition aux écrans. Une journée de dépistage de l'hypertension artérielle a touché près de 200 personnes, permettant de détecter un tiers de personnes avec une pression artérielle élevée.

La commune poursuit son soutien dans les projets d'installation et d'exercices coordonnés des professionnels de santé, avec l'aménagement et la mise à disposition de locaux à deux jeunes médecins généralistes à l'espace Prévert. Des actions Octobre Rose ont été organisées pour promouvoir le dépistage du cancer du sein. Un groupe de travail sur les addictions auprès des jeunes a été lancé, avec des actions de prévention et de promotion de la santé. Le spectacle « Toxiclownmanie » a été mis en place pour sensibiliser le public aux addictions, avec des représentations au collège Jacques Callot et en salle des fêtes Bernie BONVOISIN.



Face à la fermeture imminente des Nations, la commune a décidé de soutenir le projet de Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) initié par les professionnels de santé de la tour des Nations. Ce projet, porté par l'association « Nations Santé », a été validé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) en janvier 2025. La MSP rassemble une trentaine de professionnels, incluant des médecins généralistes, un pharmacien et plusieurs spécialités nouvelles. L'implantation de la MSP est prévue pour 2026, au centre-ville, près du centre commercial. En plus de ses services de santé, la MSP prévoit de développer des partenariats innovants avec le CHRU, notamment dans le domaine de la gériatrie, contribuant ainsi à la responsabilité populationnelle en santé.

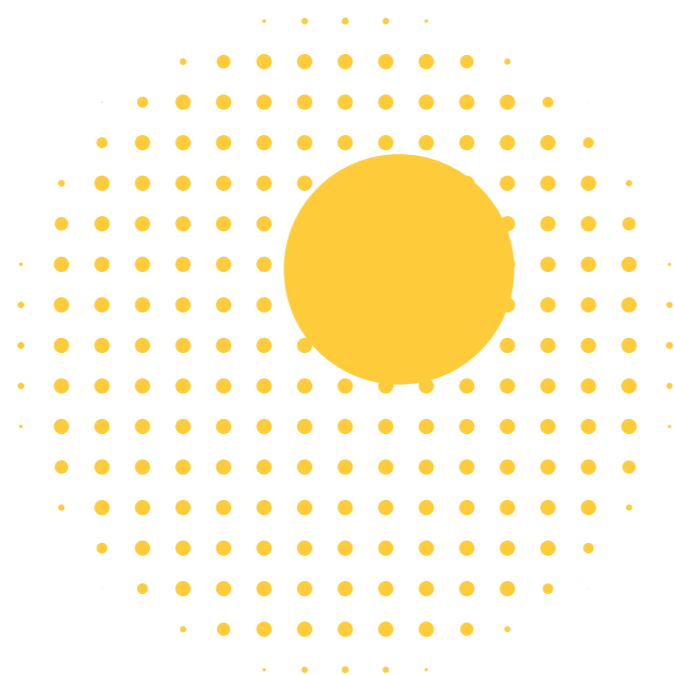
52

défibrillateurs  
sur la ville





*La Médiathèque Jules Verne aux couleurs de la lutte contre les maladies inflammatoires chroniques de l'intestin*



## UNE VILLE EDUCATIVE



### **Le Pôle de la Petite Enfance : Un Engagement pour l'Accueil et l'Épanouissement des Jeunes Enfants**

Le pôle de la petite enfance regroupe plusieurs structures municipales, dont la crèche collective, la crèche familiale et le relais petite enfance. Ces services sont coordonnés par une équipe administrative qui développe des partenariats et mutualise les moyens. Les objectifs principaux sont de garantir un accueil de qualité aux enfants, favoriser leur éveil et leur épanouissement, et proposer un accueil adapté aux besoins des familles.

#### **La Crèche Collective : Un Accueil Pluridisciplinaire et Adapté**

La crèche collective accueille 80 enfants âgés de 10 semaines à 3 ans, du lundi au vendredi de 7h15 à 18h30. Une équipe pluridisciplinaire de 27 agents propose un accueil visant à favoriser l'éveil sensoriel, moteur et psychique de l'enfant. Un contrat d'accueil est établi avec les familles en fonction de leurs besoins et des possibilités d'accueil de la structure. Ce mode de garde permet aux familles de concilier vie professionnelle et vie familiale. En février 2024, une section de 16 enfants a été rouverte après une période de fermeture due à un sinistre.

Les missions de la crèche collective incluent l'accueil de l'enfant et de sa famille dans le respect de son individualité, l'accompagnement des parents dans leur rôle éducatif sans se substituer à eux, la garantie de la santé, de la sécurité et du bien-être des enfants accueillis, la participation à l'éveil sensoriel, moteur et psychique du jeune enfant, et la favorisation de l'inclusion sociale et des enfants à besoins spécifiques. La crèche collective organise de nombreux événements au cours de l'année, tels que des activités en lien avec les saisons, des sorties à la caserne des pompiers, au parc Richard Pouille, et des temps conviviaux parents/professionnels. Des formations et des séances d'analyse de pratique professionnelle sont également proposées aux agents pour améliorer la qualité du service rendu aux familles.

#### **La Crèche Familiale Françoise Dolto : Un Accueil Individuel et Collectif**

La crèche familiale « Françoise Dolto » est composée d'une dizaine d'assistantes maternelles agréées par le Conseil Départemental, qui assurent l'accueil de 2 à 3 enfants à leur domicile. Elles sont rémunérées par la municipalité et bénéficient d'un accompagnement, d'un encadrement et d'un suivi par une équipe de direction. La crèche familiale propose un accueil individuel par les assistantes maternelles et un accueil collectif par les différentes activités proposées dans les locaux de la structure.

La crèche familiale a organisé plusieurs événements, tels que des ateliers pendant la semaine petite enfance, la participation à la « Fête du jeu », un pique-nique annuel, et des spectacles en partenariat avec la médiathèque et le parc des sports. Des actions sont également menées tout au long de l'année, comme l'éveil sportif, l'éveil musical, des séances de lecture, et des activités proposées par les éducatrices de jeunes enfants de la crèche collective.

## Le Relais Petite Enfance : Un Lieu d'Accueil, d'Information et d'Accompagnement

Le relais petite enfance (RPE) est un lieu gratuit d'accueil, d'information et d'accompagnement pour les assistants maternels, les parents et leurs enfants. Basé sur des principes fondamentaux de neutralité et de gratuité, le RPE a pour mission d'améliorer la qualité de l'accueil du jeune enfant à domicile en accompagnant les parents et les assistants maternels. Le RPE propose des matinées d'éveil avec des intervenants extérieurs, des visites guidées du musée des Beaux-Arts de Nancy, et des actions de professionnalisation des assistants maternels. Le RPE a également organisé une journée des assistants maternels sur le thème de la créativité et a accompagné les familles dans la recherche d'un assistant maternel et l'élaboration du contrat de travail.

En 2025, la commune prévoit la reconduction des événements annuels tels que la Semaine Petite Enfance et le Festival Petits Lecteurs, avec des thèmes attractifs et des partenariats renforcés. La mise en place obligatoire du Service Public de la Petite Enfance est également prévue, conformément au Code de l'Action sociale et des familles. Les compétences attribuées incluent le recensement des besoins, l'information et l'accompagnement des familles, la planification des modes d'accueil et le soutien à la qualité des services. La réforme Petite Enfance impliquera également une mise en conformité des locaux avec le référentiel bâtimentaire national. Ces perspectives visent à améliorer l'efficacité de l'offre d'accueil, à valoriser le rôle des parents et à faciliter l'accueil des jeunes enfants porteurs de handicaps ou issus de familles monoparentales.

60

Agents

109

Places en  
crèches  
municipales

187

Enfants accueil-  
lis en 2024

96

Assistants  
maternels  
indépendants

Animation dans le cadre de la Semaine Petite Enfance

# SEMAINE DE LA PETITE DE ENFANCE 27 MAI > 1<sup>ER</sup> JUIN 2024



## L'Éducation Scolaire et Périscolaire : Une Compétence Fondamentale et une Priorité Politique pour la Commune

La commune joue un rôle essentiel dans l'accompagnement des familles et des élèves à travers ses missions éducatives et périscolaires. L'accueil et l'information des familles sur tous les sujets liés à la scolarité, ainsi que la gestion du scolaire et du périscolaire, sont au cœur de ses préoccupations. La gestion des dérogations scolaires pour l'ensemble des écoles, des Projets d'Accueil Individualisés (PAI) pour les enfants, et le suivi des instructions à domicile sont également pris en charge. La supervision des 50 Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (Atsem) et l'entretien des écoles sont des responsabilités majeures.

Les différents temps d'accueil périscolaire, la gestion de la restauration scolaire et les commandes nécessaires pour toutes les écoles sont également assurés, tout comme la gestion des transports scolaires, des classes découvertes et des petits déjeuners à l'école. L'accueil optimal des élèves dans les 17 écoles municipales contribue à la réussite éducative des enfants, en favorisant leur plein épanouissement à travers une diversité d'activités de qualité.

La gestion des trois temps d'accueil du matin, du midi et du soir permet aux enfants de s'épanouir à travers des activités d'éveil, sportives ou de créativité, favorisant ainsi leur sociabilisation et leur autonomie, tout en étant attentifs à leurs rythmes et choix. Plusieurs animations exceptionnelles ont été mises en place en 2024, telles que des ateliers de théâtre d'improvisation avec un intervenant extérieur pour les enfants de Paul Bert et Brossolette, des interventions des élèves infirmiers de l'IFSI de Laxou, et des activités en lien avec le prestataire de restauration scolaire Sodexo, incluant la création de menus, des dégustations de nouvelles recettes, et un vélo smoothie. Un projet de végétalisation du site extérieur de Brabois a également été lancé pour sensibiliser les enfants à l'environnement. Un café des parents a été organisé à Brossolette pour créer du lien entre les parents, l'école et le périscolaire. Les portes ouvertes de toutes les restaurations scolaires ont permis de valoriser les services offerts. L'accueil de la délégation de volley assis en entraînement à Vandœuvre pour les jeux Paralympiques a été l'occasion de travailler avec les enfants sur les jeux olympiques et paralympiques. Le projet Bonheur sur Brabois, en collaboration avec deux autres sites périscolaires de Metz et Maxéville, a permis aux enfants de symboliser leur bonheur pour l'offrir à des enfants d'un autre périscolaire. Des interventions du club de tennis de Vandœuvre ont initié les enfants de Brabois à ce sport. Une exposition sur les Jeux Olympiques et sur le vélo a été organisée à l'occasion du tour de la mirabelle, et un projet sur le harcèlement a été mené avec les enfants de Europe Nations, incluant des échanges et discussions.

Des projets communs avec les écoles, tels que la grande lessive, les jardins pédagogiques, les kermesses, les fêtes de Noël et les fêtes du périscolaire, ont été mis en place.

L'année scolaire 2023-2024 a été marquée par plusieurs faits notables. Trois grèves du corps enseignant ont été gérées avec la mise en place d'un Service Minimum d'Accueil sur plusieurs sites, assuré par des animateurs et des Atsem. Les enfants de l'école Jeanne d'Arc ont réintégré leur établissement après les vacances de février, avec la mise en route de la nouvelle restauration scolaire. Le programme de désimperméabilisation des cours du groupe scolaire Paul Bert s'est poursuivi. Les enfants du Conseil Municipal des Enfants (CME) ont bénéficié d'une année riche en activités, incluant des échanges intergénérationnels, la réalisation de bancs de l'amitié, la participation à un séminaire des CME, des échanges avec les enfants du CME de Heillecourt lors d'une journée de nettoyage de la nature, et un voyage de fin d'année à Paris. Ils ont également participé au Conseil Métropolitain des Enfants aux Transitions (CMET), avec des animations sur des sujets tels que l'eau, les déchets, la biodiversité et les mobilités.

En matière d'équipement, 11 tableaux blancs interactifs vieillissants ont été remplacés par de nouveaux écrans numériques interactifs dans les écoles élémentaires. De plus, 7 vidéoprojecteurs ont été installés dans les écoles maternelles, modernisant ainsi les outils pédagogiques à disposition des enseignants et des élèves.



*Le Conseil Municipal des Enfants*



*Réalisation des écoliers de Jeanne d'Arc dans le cadre du Tour de la Mirabelle 2024*

Progressivement depuis 2019, des locaux appelés «garages à vélos» ont été installés dans les écoles maternelles, et toutes les écoles en sont désormais équipées. Ces garages, entièrement démontables, peuvent être déplacés en cas d'extension ou de démolition des bâtiments.

Pour l'année 2025, plusieurs perspectives sont envisagées, notamment la création d'un restaurant scolaire au village avec la délocalisation de l'école Bellevue, la poursuite des animations avec le Conseil Municipal des Enfants et le CMET, ainsi qu'un bilan du Projet Éducatif de Territoire (PEDT).

Toutes ces actions témoignent de l'engagement de la commune à accueillir tous les enfants dans des conditions optimales, à favoriser les apprentissages et à proposer des activités innovantes, en adéquation avec les priorités définies dans le Projet Éducatif de Territoire.

**2177**  
Élèves

**17**  
Écoles

**194**  
Agents

**160.000**  
Repas servis dans  
les cantines pour  
1200 enfants

**1848**  
Heures d'interven-  
tion d'Éducateurs  
des Activités Phy-  
siques et Sportives

**2,5M€**  
De travaux  
réalisés dans  
les écoles sur  
l'année scolaire  
2023-2024





*Le nouvel espace de restauration scolaire à l'école Jeanne d'Arc*



## Le Programme de la Réussite Éducative : un Accompagnement Renforcé pour les Enfants du QPV

Le Programme de la Réussite Éducative s'inscrit dans le cadre du Contrat de Ville, signé avec la Métropole du Grand Nancy et l'Etat, pour la période 2024-2030. Ce programme accorde une attention particulière aux enjeux éducatifs et vise à accompagner les enfants et jeunes âgés de 2 à 16 ans, domiciliés ou scolarisés dans des établissements relevant de l'éducation prioritaire ou situés dans les quartiers prioritaires de la ville. Les bénéficiaires sont ceux qui présentent des signes de vulnérabilité, nécessitant un soutien individuel en dehors du temps scolaire et de l'établissement.

Il est important de noter que le PRE ne se limite pas à un simple programme de soutien scolaire. L'équipe du PRE, composée d'une coordinatrice et de trois référentes de parcours, travaille en étroite collaboration avec les professionnels de l'Éducation Nationale et les travailleurs sociaux. Ces derniers orientent le public vers le PRE en complétant une saisine, qui est ensuite étudiée par l'Équipe Pluridisciplinaire de Soutien. Cette équipe préconise des accompagnements individualisés en tenant compte de la globalité de l'environnement et des difficultés rencontrées par l'enfant, telles que l'état de santé, le développement psychique ou psychologique, le contexte familial et le déroulement de la scolarité.

En 2024, le dispositif a suivi 122 enfants, allant de l'école maternelle au lycée, avec une majorité d'enfants en classes élémentaires. Dix-sept actions ont été mises en place au cours de l'année, grâce à l'implication de 35 bénévoles.

Parmi les réalisations marquantes de l'année, de nouveaux partenariats ont été établis. Ces collaborations ont permis de proposer une offre d'actions nouvelles et diversifiées. Parmi celles-ci, l'atelier « Bien-être » avec l'association Parenvie à la MJCCS Nomade, l'éveil musical, et l'atelier de « Langue française » à la Médiathèque Jules Verne avec une enseignante vacataire et une conteuse de la MJC Étoile ont été particulièrement appréciés. Le Club « Les Petits Débrouillards » à la Médiathèque Jules Verne, animé par l'association, a également rencontré un grand succès.

L'atelier créatif mensuel avec l'association Respérance et l'atelier « Graffiti et cultures urbaines » à l'espace Yves Coppens, ont également contribué à enrichir l'offre éducative. Enfin, l'atelier de philosophie pendant les vacances d'Automne au Château du Charmois et un après-midi intergénérationnel en décembre, animé par une professeure de philosophie à la résidence autonomie « Les Jonquilles », ont permis de renforcer les liens intergénérationnels.



## Renforcement de l'Accompagnement de la Vie Étudiante

En septembre 2024, la ville a mis en place une mission dédiée à la vie étudiante, structurée autour de deux axes principaux : les relations avec les institutions universitaires et le soutien aux étudiants. Cette initiative vise à renforcer les liens entre la municipalité et les acteurs du monde universitaire, tout en offrant un soutien accru aux étudiants du territoire.

Les missions principales de cette nouvelle entité incluent la création et le maintien de relations solides avec les institutions universitaires telles que l'Université de Lorraine, les écoles et facultés, le CESI, et le CROUS. Par ailleurs, un effort particulier est consacré au développement des relations avec les étudiants, en soutenant activement la vie étudiante sur le territoire. La mission inclut également le soutien aux événements universitaires liés à la jeunesse, en collaboration avec les associations étudiantes.

Un des aspects majeurs de cette mission est la mise en place, le suivi et le financement de dispositifs d'engagement dédiés aux étudiants. Parmi ces dispositifs, on retrouve le Contrat Communal Étudiant et le Fonds d'Initiative Citoyenne de Vandœuvre, intégrés au sein de la plateforme d'engagement Vand'Active. Ces initiatives visent à encourager l'engagement des jeunes et des étudiants dans la vie locale et à soutenir leurs projets citoyens.

En termes de financement, trois associations étudiantes ont bénéficié de subventions de fonctionnement, pour un montant total de 1 800 euros. De plus, une subvention spécifique de 2 000 euros a été versée à la Faculté des Sciences pour l'organisation du Village des Sciences, un événement majeur pour la promotion des sciences auprès des étudiants et du grand public. Par ailleurs, dix étudiants ont été engagés dans le cadre du Contrat Communal Étudiant, contribuant ainsi aux activités des associations et des services municipaux.

L'année 2024 a été marquée par plusieurs événements notables. Parmi eux, le concours EOES à la Faculté des Sciences, les portes ouvertes des différentes écoles, et le Village des Sciences ont particulièrement retenu l'attention. La ville a également participé activement au comité de pilotage de la vie étudiante à la Métropole et a réalisé des interventions à la rentrée universitaire, notamment à la Faculté des Sciences et à l'IAE. Enfin, diverses demandes d'étudiants, concernant des stages, des petits jobs, des aides financières et des logements, ont été traitées par les services municipaux.

Cette mission vie étudiante représente une avancée dans le soutien apporté aux étudiants et aux institutions universitaires, renforçant ainsi le dynamisme et l'attractivité du territoire pour la jeunesse universitaire.

**17.000**

Étudiants

**5**

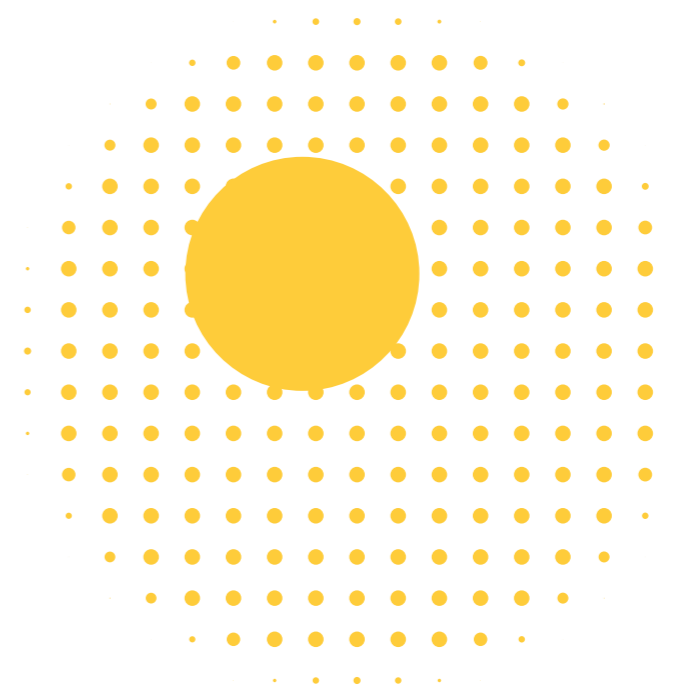
Écoles  
d'ingénieurs

**4**

Facultés



*La Faculté des Sciences et Technologies à Vandœuvre*



# UNE VILLE CULTURELLE, SPORTIVE ET ASSOCIATIVE

## Promotion et Valorisation de la Culture

L'objectif principal des actions culturelles est de promouvoir et de valoriser la culture sous toutes ses formes. Cela inclut l'organisation de concerts, d'expositions, de spectacles et d'ateliers artistiques dans les écoles, ainsi que des rencontres avec des artistes et des festivals. La promotion de l'éducation artistique et la sensibilisation du public aux différentes disciplines artistiques sont également des priorités. L'accès à la culture pour tous est favorisé par la proposition d'événements gratuits ou à tarifs réduits. La connaissance, la protection, la conservation et la valorisation du patrimoine vandopérien, ainsi que la promotion de l'architecture, sont des axes importants. Le soutien à la création et à la diffusion artistique, en encourageant l'émergence d'initiatives locales, est également mis en avant. La promotion de la langue française et des langues de France, ainsi que le suivi des trois MJC (MJC Lorraine, MJC Etoile et Centre social MJC Nomade) et le soutien au Centre Culturel André Malraux, complètent ces objectifs.



Sheila, en concert gratuit pour les seniors, le samedi 22 juin 2024

L'année 2024 a été marquée par une programmation riche et diversifiée, offrant une immersion culturelle collective. Parmi les événements notables, on peut citer la programmation de conférences et de concerts dans le cadre des 30 ans de la fédération des sites clunisiens, un concert événementiel pour les aînés avec Sheila, et le festival Vand'influences du 15 mars au 15 avril. Le théâtre sur la place Simone Veil, dans le cadre de « Nancy capitale mondiale de la Commedia dell'Arte », et les Estivales avec des animations les dimanches et pendant City Plage, ont également été des moments forts. Une exposition d'œuvres picturales et statuaire a complété cette programmation diversifiée.



Au total, 52 programmations ont été organisées, incluant 3 expositions, 1 pièce de théâtre, 4 spectacles pour les scolaires et 1 cinéma en plein air. L'année a été rythmée par des événements variés, allant du rap à l'opéra, en passant par la musique du monde, des expositions, des rencontres avec des artistes et des spectacles pour les scolaires. La mise en valeur du patrimoine clunisien lors des festivités des 30 ans de la fédération des sites clunisiens a été un point fort, avec trois concerts et trois conférences accueillant des spectateurs charmés par la reconnaissance du site de Vandœuvre à travers l'église Saint-Melaine. Parmi les événements, on peut citer un concert de chants grégoriens le 26 mai, un concert de l'ensemble Canta ViVa le 20 octobre, un concert de clavecin et traverso le 10 novembre, ainsi que des conférences sur l'histoire de l'art et l'archéologie.

L'année 2025 promet d'être tout aussi riche en événements culturels. Le concert du Nouvel An avec l'Orchestre Symphonique Universitaire de Lorraine ouvrira la saison, suivi par la 12ème édition du Festival Vand'Influences en mars, offrant une diversité musicale avec des événements comme un opéra, une soirée Maloya, et des concerts locaux. La programmation de « Métro Folies » autour de l'Art Déco débutera en avril, avec des concerts et des expositions variées. La fête de la musique en juin et les Estivales en juillet et août animeront l'été avec des actions culturelles et des concerts. Des expositions d'art et des événements autour du patrimoine clunisien compléteront cette programmation.



*Les Scotts, le 18 mai 2024 à Vandœuvre*

## Jumelages : Partenariats et Valorisation des Cultures Etrangères

Vandœuvre est jumelée avec les villes de Poa au Burkina Faso, Gedling en Angleterre, Grottaferrata en Italie, Lemgo en Allemagne et Ponte de Lima au Portugal.

La gestion de ces jumelages et le renforcement du partenariat avec le Maroc constituent des axes majeurs de l'action internationale de la collectivité. Plusieurs projets ont été mis en œuvre avec les villes jumelées, visant à promouvoir des échanges culturels et sociaux. En particulier, le partenariat avec la ville de Guercif a été significativement renforcé dans le cadre de la solidarité internationale.

**Goûte l'Afrique** est un événement récurrent qui met en lumière les cultures traditionnelles africaines. L'exposition rassemble des masques, des statuares, des objets en fer et des livres, souvent mis en perspective avec la bande dessinée et l'imagerie contemporaine, offrant ainsi un dialogue entre patrimoine et modernité. Les pièces exposées appartiennent à Gerald KREBS, un collectionneur passionné, dont la plupart des œuvres sont enviées par les plus grands musées du monde.

L'objectif de cet événement est de faire découvrir la richesse et la diversité des peuples africains, à une époque où les représentations européennes les ont trop souvent réduits à des clichés simplistes. Goûte l'Afrique connaît un succès grandissant, attirant chaque année une trentaine de classes scolaires et plusieurs centaines de visiteurs. Cet événement permet de sensibiliser le public à la richesse culturelle de l'Afrique et de promouvoir une vision plus nuancée et respectueuse de ses peuples.



*Exposition Goûte l'Afrique, juillet 2024, à la Ferme du Charmois*

## L'École de Musique : Un Pôle d'Excellence et de Dynamisme

L'École de Musique de Vandœuvre, première structure municipale d'enseignement de la musique du Grand Est en termes d'élèves inscrits, offre une gamme variée de cours individuels pour les instruments polyphoniques, cordes, bois et vents, ainsi que des formations musicales et des pratiques collectives telles que les orchestres à vents, orchestres à cordes, chorales, Big Band Jazz et divers ateliers. L'enseignement est structuré en trois cycles, chacun d'une durée de quatre à six années, à partir de l'âge de sept ans, permettant aux élèves d'atteindre une pratique musicale amateur autonome de haut niveau. Un département de découverte musicale accueille les enfants entre quatre et six ans, leur offrant une initiation en douceur à l'éveil musical.

L'École de Musique de Vandœuvre est labellisée selon le Schéma National d'Orientation pédagogique de l'enseignement public spécialisé de la musique du Ministère de la Culture. En outre, l'école pilote quatre Orchestres À l'École, fonctionnant par cycles de trois ans, avec trois OAE en écoles élémentaires et un OAE au collège Simone Beauvoir.

L'**Orchestre d'Harmonie de Vandœuvre**, reconnu sur le plan national, fait partie des cinq meilleurs orchestres d'harmonie de France depuis juillet 2024. Classé au niveau Honneur, la plus haute distinction nationale, par la Confédération Musicale de France depuis mai 2023, l'ensemble compte 80 musiciens, dont 12 chefs de pupitres, et se produit entre six et dix fois par an sur la Ville, la Métropole et sur le territoire national.

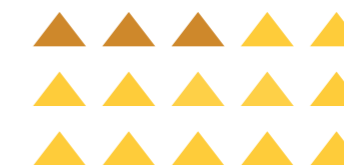
Pour la saison 2023/2024, 64 concerts et animations ont été proposés, attirant **13 700 spectateurs**. En septembre 2024, l'école comptait **686 élèves**. Les perspectives pour l'année 2024/2025 incluent la participation au Championnat de France des Orchestres d'Harmonie en mai 2025, la programmation de 59 concerts et animations, ainsi que la formalisation du projet d'établissement.

Le Championnat National des Orchestres d'Harmonie 2025, un événement d'envergure nationale, est ouvert aux orchestres d'harmonie de niveau « Honneur ». Avec ses 80 musiciens, l'Orchestre d'Harmonie de Vandœuvre a été sélectionné pour concourir les 24 et 25 mai 2025 à Vendôme. Le lauréat représentera la France au championnat européen d'Orchestres d'Harmonie à Stuttgart en 2026. Le concours se compose d'un programme incluant une œuvre imposée et deux pièces libres. Dans le cadre de la préparation, l'Orchestre d'Harmonie travaillera ces trois pièces de concours tout au long de l'année scolaire. Au-delà de la compétition, l'objectif est de valoriser ces ensembles de haut niveau auprès du grand public, de renforcer leur rayonnement sur la scène nationale et, pour Vandœuvre, de faire rayonner sa culture musicale en France.

**686**  
Élèves



Harmonie de Vandœuvre, Eglise de la Madeleine Paris, Avril 2024, Crédits Gilles André





## La Maison de l'Histoire de la Chanson : un Projet Ambitieux à Rayonnement National

La Maison de l'Histoire de la Chanson, centre de ressources indépendant, est entièrement dédiée à l'histoire de la chanson française, couvrant la période de 1850 à la fin des années 90. Sa mission principale est la collecte, la préservation, la conservation et le classement des archives et supports enregistrés des œuvres. En outre, le centre se consacre à l'étude, à la formation, à l'action éducative et à la recherche universitaire sur l'économie du métier. La promotion et l'organisation de rencontres, d'animations et de spectacles visent à faire redécouvrir et à transmettre ce patrimoine à un large public, allant des écoliers aux universitaires.

Le fonds documentaire est composé d'environ 20.000 documents. En 2024, 1.300 disques 78 tours ont été catalogués et 2.900 documents complétés et vérifiés.

L'année a également été marquée par plusieurs réalisations significatives. Parmi celles-ci, l'organisation du jury de concours pour la construction de la Maison de l'Histoire de la Chanson, communément appelée MaHiCha, a permis de sélectionner l'architecte A. Com'architectes de Nancy. Ce dernier sera en charge de l'opération de rénovation et d'extension de l'actuelle orangerie du domaine du Charmois, qui accueillera la Maison de l'Histoire de la Chanson à horizon 2026. Ce projet vise à valoriser le patrimoine culturel et à offrir un espace dédié à la préservation et à la promotion de l'histoire de la chanson. L'architecte sélectionné a été choisi pour sa capacité à allier modernité et respect du patrimoine historique, garantissant ainsi une intégration harmonieuse du nouveau bâtiment dans son environnement. Les travaux débuteront prochainement et se poursuivront jusqu'à l'inauguration prévue en 2026, marquant ainsi une étape importante dans le développement de ce projet culturel ambitieux.

Plusieurs événements ont été organisés pour animer et promouvoir la chanson française. À la salle des fêtes, une rencontre avec Fabienne Thibault, animée par Bernard Jeannot-Guerin, maître de conférences en langue et littérature, spécialiste de l'opéra rock Starmania, a eu lieu le 21 janvier 2024. Au château du Charmois, plusieurs conférences et concerts ont été programmés. Le 22 février 2024, Jacques Topart a présenté une conférence intitulée « La chanson au temps des cabarets ». Le 25 avril 2024, un concert de Louison Delomez, en partenariat avec



*Le projet architectural de la Maison de l'Histoire de la Chanson | A. Com'architectes*

les Baladins, a été organisé. Le 26 septembre 2024, Monique Haillant a présenté une conférence sur « L'œuvre de Bernard Haillant ». Le 17 octobre 2024, Marin Menzin, doctorant à l'Université de Lorraine, a animé une conférence sur « L'Histoire dans les chansons de M. Sardou ». Du 28 novembre au 1er décembre 2024, les Rencontres de la chanson ont eu lieu sur le thème « La chanson sociale toujours vivante ». Enfin, à la MJC Pichon de Nancy, le 18 septembre 2024, en partenariat avec le Groupe d'Action et de Recherche sur l'École de Nancy, Didier Francfort a animé une causerie intitulée « Le hit parade de la Libération, une histoire culturelle de la société française de 1941 à 1947 ».

Ces événements témoignent de l'ambition de la commune, à travers ce projet, à préserver et à promouvoir le riche patrimoine de la chanson française, tout en offrant des opportunités éducatives et culturelles aux habitants.



*Fred Bobin, en concert le 30 novembre 2024 à la Ferme du Charmois, dans le cadre des 11<sup>èmes</sup> Rencontres de la Chanson Française*

## La Médiathèque Jules Verne : Un Établissement Municipal au Service de la Culture et de l'Éducation

Créée en 2000, la médiathèque Jules Verne est un établissement municipal dont les 20 agents s'engagent à garantir l'égal accès de tous à la culture, à l'information, à l'éducation, aux savoirs et aux loisirs, tout en favorisant le développement de la lecture. Par son action de médiation, la médiathèque assure la participation et la diversification des publics, ainsi que l'exercice de leurs droits culturels. Elle met à disposition de tous des collections physiques et des ressources numériques, à consulter ou à emprunter.

Située dans un bâtiment de 2500 m<sup>2</sup>, la médiathèque accueille tout type de public, individuellement ou collectivement. La politique d'animation vise à encourager l'éveil culturel et citoyen de chacun dans une démarche inclusive. La médiathèque coopère régulièrement avec d'autres organismes culturels, éducatifs ou sociaux, et porte une attention particulière aux acteurs locaux du territoire.

L'année 2024 a été marquée par plusieurs événements significatifs. Le Festival Petits Lecteurs, sur le thème de la gourmandise, a connu un grand succès. Plus de 600 enfants des crèches et des écoles vandopériennes ont bénéficié d'un spectacle du 23 au 27 septembre. Le 28 septembre, plus de 1700 personnes ont franchi le seuil de la médiathèque lors de la journée grand public. Le parvis extérieur a également été réaménagé, sécurisé et embelli afin de permettre l'accueil d'animations en extérieur.



La médiathèque s'est également adaptée à l'ère du numérique avec un espace Jeux Vidéo dynamique comptant 995 inscrits, une lettre d'information mensuelle suivie par 5500 inscrits, et des réseaux sociaux actifs avec des publications quotidiennes (850 abonnés sur Instagram, 1800 sur Facebook). La programmation évolue en lien avec ces nouvelles pratiques, incluant des événements tels que le Discovery tour, des escape books, des ateliers robots et du dessin virtuel.

Grâce à la bibliothèque numérique Limédia, les collections ont été modernisées avec 16 000 livres numériques, 800 titres de presse, 10 000 films, 5 millions de titres musicaux et des milliers de cours en ligne. De riches collections patrimoniales libres de droit sont également accessibles.

En 2024, la médiathèque a enregistré 5 501 inscrits et 249 706 documents prêtés. La collection physique comprend 122 315 documents, incluant livres, DVD, CD, jeux, revues et partitions. La médiathèque a accueilli 88 455 visiteurs et 2255 personnes ont bénéficié des actions hors-murs. Cent quatre-vingt-dix propositions d'animations culturelles, telles que spectacles, ateliers, lectures, conférences, concerts, rencontres et expositions, ont été organisées, bénéficiant à 6763 personnes. De plus, 207 interventions ont été réalisées auprès des écoles de Vandœuvre.

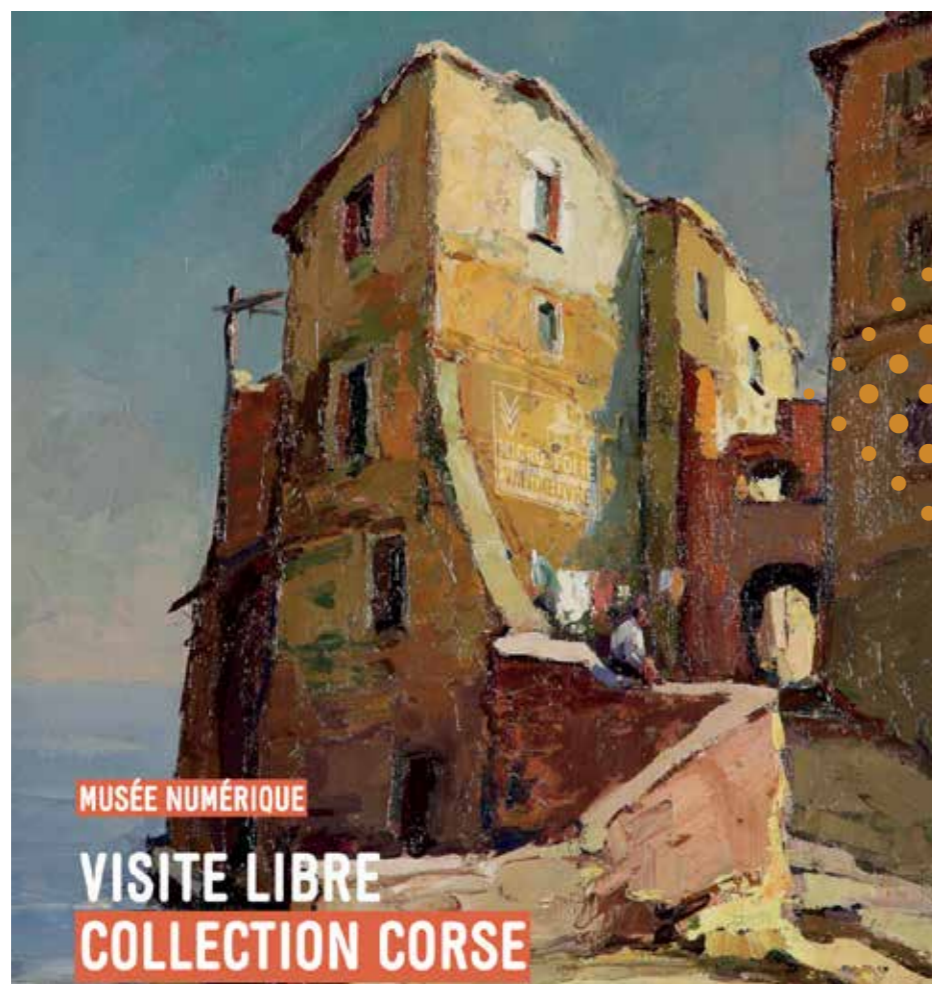


Le **Musée Numérique Micro Folie** a également connu une année riche en événements et en participations diverses. Pas moins de 22 visites thématiques ont été organisées en collaboration avec les écoles, accueillant plus de 600 enfants. Ces visites ont permis de sensibiliser les jeunes générations à l'art et à la culture numérique, tout en leur offrant une expérience éducative enrichissante.

En parallèle, 14 ateliers créatifs ont été animés, attirant plus de 350 participants. Ces ateliers ont offert un espace d'expression artistique et de développement de compétences créatives pour les participants. De plus, 7 ateliers numériques ont été conduits, avec une participation dépassant les 220 personnes. Ces ateliers ont permis de familiariser les participants avec les outils numériques et les nouvelles technologies.

Le musée a également tenu 11 conférences, réunissant plus de 490 participants. Ces conférences ont abordé divers sujets liés à l'art, à la culture et à la technologie, offrant ainsi un espace de réflexion et de débat. Deux événements spéciaux et deux projections ont également été réalisés, attirant plus de 350 participants. Ces événements ont permis de mettre en lumière des œuvres et des projets artistiques innovants.

Enfin, 11 visites libres ont été organisées, accueillant plus de 320 participants. Ces visites ont offert une opportunité de découverte libre et autonome des expositions et des installations du musée.



## La Ludothèque : le Jeu comme Vecteur de Lien Social

Située à proximité de la place du marché, la ludothèque dispose d'une surface de 500m<sup>2</sup>, abritant une collection impressionnante de 1 769 jeux et jouets. L'année 2024 a été marquée par une dynamique soutenue, avec un total de 975 familles inscrites, dont 794 familles vandopériennes. La ludothèque a enregistré 12 727 entrées, témoignant de l'engouement croissant pour les activités ludiques proposées. Au cours de l'année, 1607 heures d'animation et d'accompagnement au jeu ont été dispensées, couvrant divers publics, partenaires, événements hors les murs et écoles. Un total de 1 929 prêts a été effectué, permettant aux familles de prolonger le plaisir du jeu à domicile.

La Résidence autonomie Les Jonquilles a bénéficié de 14 matinées de jeux de mémoire, dont deux ateliers co-animés avec la Micro-Folie. Une animation «Jeux Quizz en équipe» a été organisée le 23 janvier, réunissant 32 participants. En outre, 14 après-midi de jeux de société ont été proposés, ainsi que 4 soirées jeux de société pour les familles.

La ludothèque a également renforcé ses liens avec les écoles vandopériennes, avec 68 séances de jeu, dont 51 à la ludothèque et 17 en classes. L'École de Musique de Vandœuvre a participé à 5 séances de comptines en matinée.

La Fête du jeu 2024, organisée le 29 mai, a réuni une vingtaine de partenaires, incluant associations et services municipaux, proposant du jeu sous toutes ses formes et pour tous les âges. Environ 2 000 participants ont été comptabilisés sur la place du marché au fil de la journée.

La ludothèque a également participé à l'événement «Vandœuvre in Game». Des stands de jeux ont été installés lors de l'Été Chapito par la MJC Nomade et «On fait tout on fête tout» par Jeunes et Cité.

Ces diverses actions témoignent de l'engagement de la ludothèque à promouvoir le jeu comme vecteur de lien social et de développement personnel.





## Vandœuvre In Game : le Rendez-Vous Annuel de la Culture Geek

La 5ème édition de Vandœuvre In Game a été un événement marquant pour la commune, rassemblant plus de **4500 visiteurs** sur une surface d'animation de plus de **2000 m<sup>2</sup>**. Cet événement, désormais incontournable, a permis de réunir passionnés de jeux vidéo, curieux et familles autour d'activités variées et attrayantes. Les visiteurs ont pu découvrir les dernières tendances du gaming, participer à des tournois et assister à des démonstrations de haut niveau. L'organisation de cet événement a nécessité une coordination rigoureuse entre les différents services municipaux, les partenaires et les bénévoles, tous mobilisés pour offrir une expérience mémorable aux participants. Les retours positifs des visiteurs et des exposants témoignent du succès de cette édition, qui a su répondre aux attentes du public tout en renforçant l'attractivité de la commune. Vandœuvre In Game s'impose ainsi comme un rendez-vous majeur dans le calendrier des événements locaux, contribuant à dynamiser la vie culturelle et sociale de la ville.



L'évènement suscite un tel enthousiasme qu'il a été décliné pour la première fois en 2024 en une version plus intimiste et au cœur des quartiers, « Copp in Game », le samedi 1er juin à l'Espace Yves Coppens. Le programme, riche et varié, comprenait un espace dédié au rétrogaming, diverses animations et des tournois, offrant ainsi une expérience ludique et interactive à tous les participants.





Vandœuvre In Game, au Parc des Sports, les 14 et 15 septembre 2024



## Promotion et Soutien à la Pratique Sportive : le Sport Pour Tous

La politique sportive de la ville se distingue par une variété d'actions et de missions visant à promouvoir et à soutenir la pratique sportive sous toutes ses formes. Parmi les missions principales, on retrouve le suivi des clubs sportifs, qui inclut l'attribution de créneaux et d'infrastructures, la coordination des aides logistiques pour leurs animations, l'octroi de subventions, la gestion des mises à disposition d'agents aux clubs, ainsi que la signature de conventions d'objectifs et de moyens. Ces conventions permettent de structurer les relations entre la ville et les associations sportives, en définissant clairement les engagements réciproques et les objectifs à atteindre.

Les Educateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives (ETAPS) jouent un rôle significatif dans la mise en œuvre de la politique sportive. Ils interviennent dans les groupes scolaires et crèches de la ville, collaborant avec les enseignants autour des programmes éducatifs et des projets sportifs. Leur action s'étend également aux classes de 6ème section sportive du Collège CALLOT, où ils encadrent les activités de volley-ball, handball et football.





*Les nouveaux terrains de foot 5x5 et de basket 3x3*

Pendant les vacances scolaires, des stages sportifs sont organisés pour les enfants âgés de 7 à 11 ans, offrant ainsi une continuité dans la pratique sportive même en dehors du cadre scolaire. Les mercredis sont également animés par des activités sportives telles que « Bouge tes Mercredis » et « Eveil Sportif », permettant aux jeunes de découvrir et de pratiquer diverses disciplines.

La ville organise et participe également à des manifestations sportives, culturelles et citoyennes exceptionnelles, comme le semi-marathon de la Métropole. Ces événements contribuent à dynamiser la vie locale et à renforcer le lien social. Le service des sports met en place et anime diverses manifestations telles que le Festival du sport, qui se déroule sur une semaine.

La politique sport-santé de la ville est un autre axe majeur de cette politique. La Maison Sport-Santé, le programme Prescri'mouv et les activités de sport adapté visent à rendre le sport accessible à tous, en tenant compte des besoins spécifiques de chaque individu.

La gestion des installations sportives et la planification des compétitions sont également des tâches importantes, assurant une utilisation optimale des infrastructures et une organisation fluide des événements sportifs. La maintenance et le contrôle des équipements sportifs sont essentiels pour garantir la sécurité des usagers et du public. Des relations étroites sont entretenues avec la Métropole pour l'utilisation et la maintenance de la Grande Salle du Parc des Sports et du Gymnase du Haut de Penoy, ainsi qu'avec la Région pour le Gymnase Monplaisir. Cette collaboration permet de mutualiser les ressources et d'optimiser l'entretien des infrastructures.

Le service des sports travaille en transversalité avec d'autres services sur différentes thématiques telles que la santé, la jeunesse et la prévention, renforçant ainsi l'intégration du sport dans les politiques publiques locales.

En 2024, une nouvelle direction a été créée pour regrouper les secteurs de la jeunesse, des sports, de la vie étudiante et de la vie associative afin de coordonner davantage les actions entreprises dans ces domaines et de promouvoir une politique globale et cohérente.

Cette année a également été marquée par des investissements significatifs ont été réalisés pour améliorer les infrastructures sportives de la ville. Le terrain de tennis extérieur a bénéficié d'une transformation complète grâce à l'installation d'un revêtement Top Sand. Ce choix permet non seulement d'améliorer la qualité de jeu pour les utilisateurs, mais aussi de garantir une durabilité accrue face aux intempéries. Le revêtement Top Sand offre une surface souple et performante, idéale pour la pratique du tennis en extérieur. De plus, ce matériau réduit les coûts d'entretien tout en améliorant la sécurité des joueurs.

Par ailleurs, la construction des vestiaires pour le football ainsi que des terrains de basket 3x3 et de football 5x5 marque une avancée significative dans l'amélioration de nos infrastructures sportives. Ces nouvelles installations permettent d'offrir des conditions optimales pour la pratique de ces sports, tout en répondant aux besoins croissants des sportifs et des jeunes.

Trente et une associations sportives ont bénéficié de subventions à hauteur de 750 000 €. Neuf de ces associations sont liées à la ville par des conventions d'objectifs et de moyens, permettant une collaboration étroite et l'intervention d'intervenants de ces associations dans les actions mises en place par le service des sports. Sept agents du service des sports sont mis à disposition de cinq associations sportives, apportant un soutien humain indispensable à leur fonctionnement.



*L'école des champions, à Thaon-les-Vosges, à laquelle ont participé des jeunes vandopériens*



*Le Cross des écoles, le 18 juin 2024, au parc Richard Pouille*

L'année 2024 a été marquée par plusieurs événements sportifs. La ville a participé à l'organisation du semi-marathon et du tour de la Mirabelle, avec une étape dans la ville cette année. Les Trophées du fair-play, le Cross des écoles et les Olympiades des écoles ont également été des moments forts de l'année. Les interventions des ETAPS dans les écoles ont totalisé 231 cycles de 8 semaines, représentant 1 848 heures d'intervention et touchant 73 classes avec 20 activités différentes. Les stages sportifs ont accueilli 724 enfants de 7 à 11 ans sur l'ensemble des vacances scolaires. « Bouge tes mercredis » a rassemblé 48 enfants de 7 à 11 ans pour la découverte d'activités sportives, tandis que l'Eveil Sportif a touché 27 enfants de 3 à 6 ans. Le programme de prévention à la chute a bénéficié à 120 personnes en partenariat avec VLPA, et Prescri'mouv a permis à 15 personnes de pratiquer des activités sportives sur prescription médicale. Le Cross des écoles a rassemblé 1 800 jeunes des écoles primaires et de 6ème, et le Challenge des écoles a impliqué 24 classes et 650 jeunes du niveau CM1 et CM2. Le Challenge du Fair Play a réuni 200 enfants de 10 à 14 ans, avec une finale au Stade Marcel PICOT pour 50 jeunes. Une sortie ski a été organisée pour 41 enfants de 9 à 13 ans au domaine du Lispach dans les Vosges. Enfin, 83 associations sportives ou MJC ont été accueillies sur les différentes installations sportives de la ville de Vandœuvre et de la Métropole.

L'Ecole des champions, avec sa finale à Thion les Vosges, a permis de valoriser les jeunes talents sportifs. Une sortie au match de volley a été organisée le 29 décembre, réunissant 210 personnes, dont de nombreux écoliers et leurs parents, pour soutenir le VNVB.

Le mercredi 16 octobre, à la salle des Fêtes Bernie Bonvoisin, la commune a organisé **la cérémonie des Trophées du Sport**. Cet événement a mis à l'honneur les clubs et sportifs vandopériens qui se sont distingués par leurs performances au cours de l'année. Sous le parrainage de Mickaël CHRETIEN, ancien footballeur international et directeur sportif de l'ASNL, cette cérémonie a souligné l'importance que la municipalité accorde à la pratique sportive dans tous ses aspects : sport professionnel, sport amateur, sport loisir, sport santé, pratique libre, en club, à l'école, etc.

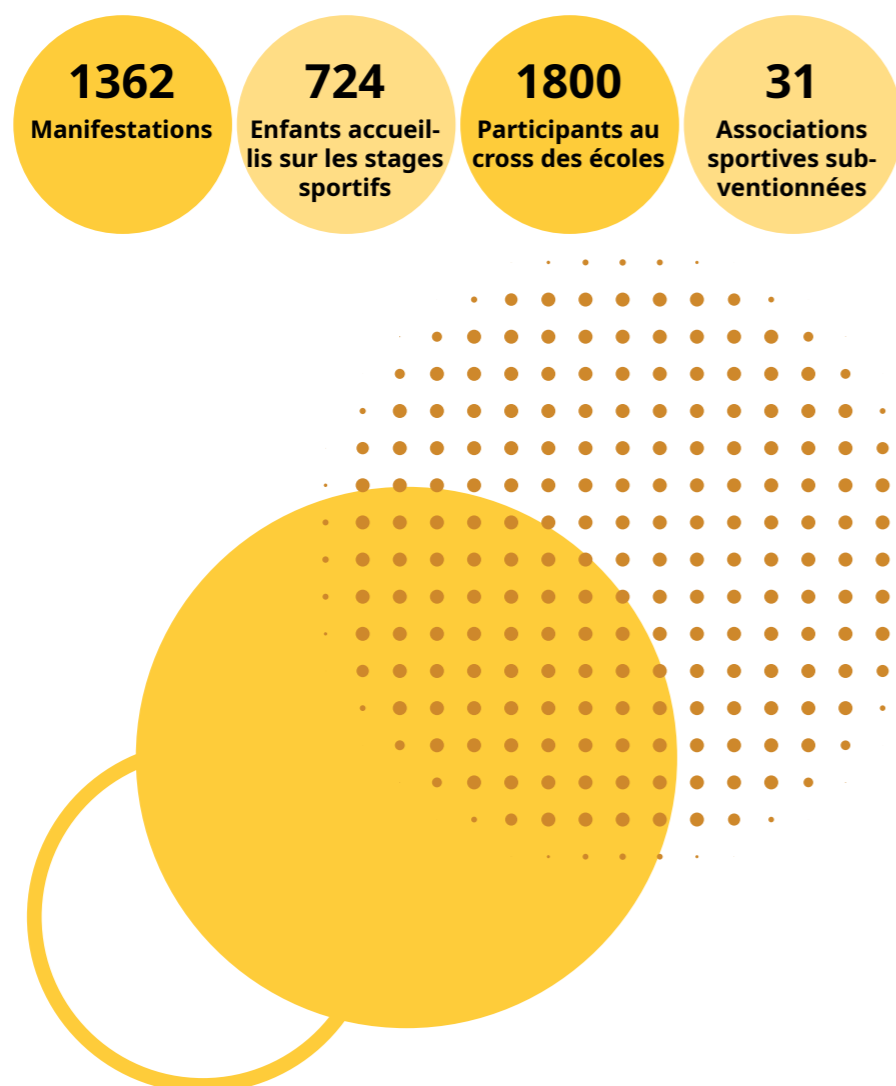
Plus de 40 trophées ont été décernés, récompensant diverses disciplines et performances individuelles ou collectives, dans une ambiance festive. Le trophée de sportif de l'année a été attribué au jeune PHAM Han Nam du club d'échec de Vandœuvre, après un vote sur les réseaux sociaux. Âgé de 8 ans, il a terminé 3ème au Championnat de France et à la 1ère place au Championnat Européen de sa discipline, une performance remarquable qui mérite d'être saluée.



*Les récompensés lors de la cérémonie des Trophées du Sport, le mercredi 16 octobre*

Cette cérémonie a été l'occasion de célébrer l'excellence sportive et de renforcer le sentiment d'appartenance à une communauté dynamique et engagée dans la promotion du sport pour tous.

Enfin, la commune a été soumise en 2024 à un contrôle de la Chambre régionale des comptes, comme cela se produit régulièrement, portant sur les exercices de 2019 à 2023. Ce contrôle visait à évaluer les moyens mis en œuvre par la commune pour le développement de la pratique sportive chez les jeunes et l'accès de ces derniers aux infrastructures sportives. Les conclusions de ce contrôle ont mis en lumière un investissement significatif de la commune dans les infrastructures sportives, le développement d'un environnement favorable à la pratique sportive des jeunes, ainsi que le renforcement du soutien financier pour encourager les jeunes à pratiquer un sport. Deux recommandations ont été formulées : la première propose de définir les axes de la politique sportive en intégrant un volet plus inclusif, en partenariat avec les autres acteurs de la politique sportive ; la seconde recommande de se doter d'outils d'analyse de la politique sportive de la ville.



## La Politique Jeunesse : un Engagement Global pour les 11-25 ans

La politique jeunesse de la collectivité s'articule autour de quatre axes principaux, chacun soutenu par des actions spécifiques visant à accompagner et soutenir les jeunes de 11 à 25 ans, avec un accent particulier sur la prévention.

Pour renforcer le lien social avec les jeunes en difficulté, plusieurs initiatives ont été mises en place. Des créneaux d'activité sportive, notamment autour de la musculation, ont été instaurés dans des salles dites « de prévention » telles que celles du Carré, de Meppel et du Charmois. Ces activités servent de support à l'échange et à la discussion, permettant de créer des liens avec les jeunes et de transmettre des messages de prévention. Des ateliers de boxe éducative sont également organisés, offrant une activité sociale et sportive tout en véhiculant des messages de prévention. Des sessions de football et des entraînements de « l'équipe du Charmois » sont également proposés, ainsi que des créneaux multi-activités visant à créer du lien social et de la confiance à travers des activités « occupationnelles ».

Le dispositif des Tickets Jeunes, dématérialisé en 2024, permet aux jeunes entre 5 et 20 ans de bénéficier de 70 € offerts par la commune, utilisables dans plus de 50 structures conventionnées via la plateforme Vand'active.fr, pour l'inscription à une activité culturelle ou sportive.



*La fresque Graffiti réalisée à la Pagode par des jeunes vandopériens dans le cadre d'un chantier éducatif porté par l'association Jeunes et Cité*

Durant les vacances scolaires, la commune organise des ateliers et des sorties sur des thématiques variées telles que la prévention à la consommation de stupéfiants, l'atelier customisation de vêtements, le karting, et le foot freestyle. Un agent est spécialement affecté à la promotion des cultures urbaines et à l'organisation d'événements dédiés. La commune finance également le dispositif d'aide à l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement du territoire et coordonne le dispositif BAFA Territoire pour encourager la responsabilisation des jeunes.

Depuis une dizaine d'années, « Les Déterminés » accompagnent les habitants des Quartiers Prioritaires de la Ville et des milieux ruraux vers la création d'entreprise et le retour à l'emploi grâce à des programmes de formation gratuits. La ville de Vandœuvre accueille et coordonne ce dispositif, bénéficiant à une vingtaine de jeunes de la métropole à chaque session. La formation, répartie en quatre blocs intensifs durant trois semaines, est suivie de cinq mois d'accompagnement à raison de deux jours par semaine, incluant du mentorat pour développer la posture managériale, le projet du jeune, la vision stratégique et le réseau.

Du 21 au 24 mai 2024, la ville de Vandœuvre a accueilli pour la quatrième fois l'équipe de France de Breaking pour un stage de préparation aux JO 2024. Six athlètes et un membre de l'équipe d'encadrement ont effectué des entraînements publics, démocratisant la pratique de ce sport et démontrant comment des jeunes, sans prédispositions particulières, peuvent accéder au plus haut niveau. La commune de Vandœuvre a activement participé au festival de Rencontre Urbaine de Nancy, du 6 au 14 avril 2024. Cette édition a mis en lumière les artistes Hip-Hop de Vandœuvre et ses environs, investissant le musée des beaux-arts de Nancy pour offrir des créations et des performances de qualité. Sur le quartier Vand'Est, une performance de street art avec l'artiste Aleteiia a abouti au dessin d'une énorme constellation sur le sol de l'esplanade Yves Coppens, suivie d'une fête Holi avec les habitants du quartier.

La foire aux cultures urbaines s'est déroulée les 8 et 9 juin 2024, réunissant les associations de Hip-Hop référentes en termes de cultures urbaines et leurs disciplines : danses Breaking Hip-hop, graffiti, street workout, skate et BMX, rap/slam, studio d'enregistrement, exposition photos, artisanats, et exposants.

Depuis de nombreuses années, la Municipalité, à travers le dispositif « Vandœuvre City Plage », vise à développer la mixité sociale tout en permettant au plus grand nombre de passer une période estivale agréable. Les multiples activités proposées sont mises en œuvre directement par les services de la commune ou en partenariat avec des associations à caractère social ou d'éducation populaire. L'objectif est d'offrir aux familles vandopériennes, qui n'ont pas toujours la possibilité de quitter la ville durant les vacances scolaires, le sentiment d'être en vacances à proximité de chez soi. Grâce à l'aménagement scénographique du parc Richard Pouille et aux animations proposées chaque année, la Municipalité et ses partenaires offrent un dépaysement favorisant les liens de convivialité entre les habitants de Vandœuvre.



*Le Grand Holi, le 12 avril 2024, devant l'Espace Yves Coppens, en présence de habitants du quartier*

Cette année, le Vandœuvre City Plage, ouvert tous les jours de 16h à 21h du 6 juillet au 4 août, a été structuré en trois zones : sport, détente famille et village. La zone sport a proposé du football traditionnel et du panna soccer, tandis que la zone détente famille offrait des bacs à sable et des tunnels de brumisation. La zone village comprenait des chalets et des fresques collaboratives. Les animations, incluant street workout, foot freestyle, skateboard et fresques magiques, ont été très populaires, attirant de nombreux visiteurs et participants.

Par ailleurs, la commune a initié en 2024 la conception d'un Equipement Sportif Urbain. Situé dans le parc Richard Pouille, cet espace devrait être opérationnel à l'été 2025. D'une surface d'environ 5 700 m<sup>2</sup>, il inclura un skatepark polyvalent adapté à toutes les disciplines de glisse urbaine, une aire de street workout, un espace de breaking, un graffpark et un espace dégagé servant d'espace d'agilité canine. Tous les aménagements paysagers permettront l'accueil du public en utilisation courante, offrant un lieu agréable et confortable pour les familles dans un cadre paysager et ombragé, tout en s'adaptant aux besoins événementiels.

**2608**  
Bénéficiaires des  
tickets jeunes

**10837**  
Visiteurs  
de City plage

**25**  
Jeunes  
accompagnés  
dans l'obtention  
du BAFA



## La Vie Associative : un Pilier du Dynamisme Local

La ville de Vandœuvre se distingue par une richesse associative remarquable, essentielle au dynamisme de ses quartiers. Ce tissu associatif constitue un atout majeur pour la commune et ses habitants, en favorisant le renforcement du lien social, l'accès à la culture et au sport, l'animation des quartiers et la solidarité. La municipalité joue un rôle central en répondant aux diverses demandes des associations, en leur offrant des conseils personnalisés, en les informant sur les aides disponibles et en leur apportant un soutien technique dans leurs démarches.

Au 31 décembre 2024, plus de 400 associations étaient actives sur le territoire de Vandœuvre, qu'elles y aient leur siège ou y réalisent une grande partie de leurs activités. La ville met à disposition 40 locaux associatifs gratuitement, 6 locaux municipaux entièrement dédiés à des associations via des conventions, 3 MJC dont un centre social, une scène culturelle nationale, un local de stockage, 9 salles municipales pour des activités ponctuelles, et des équipements sportifs.

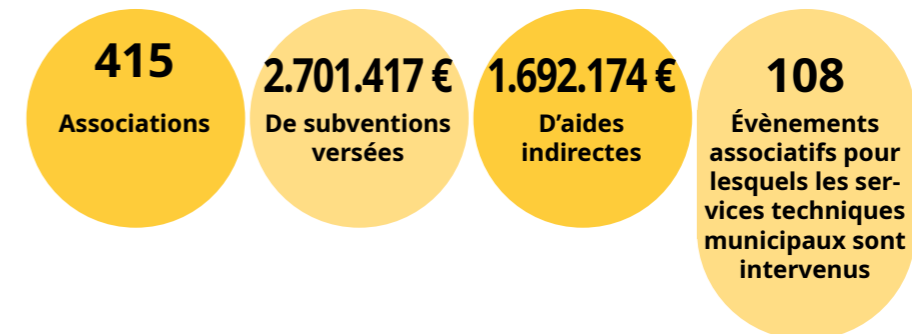
En 2024, un total de 133 associations ont bénéficié de subventions de fonctionnement, représentant un montant global de 2 701 417 euros. Par ailleurs, 49 projets associatifs ont reçu des subventions pour un montant total de 66 445 euros. Vingt-cinq associations sont actuellement conventionnées avec la ville, et 33 d'entre elles ont bénéficié d'une avance sur leur subvention pour l'année 2025. La commune se mobilise fortement pour soutenir les clubs sportifs et les associations en difficulté, avec la mise en place d'accompagnements spécifiques lorsque nécessaire.

Les aides indirectes, chiffrées à 1 692 174 euros pour 2023 (calculées à N+1), incluent des travaux de communication, des interventions du centre technique municipal, le prêt de véhicules, la mise à disposition de personnel, l'utilisation des installations sportives, et la mise à disposition de salles municipales et de locaux associatifs.

Parmi les faits marquants de 2024, l'annulation de la fête des associations en raison des élections législatives a été compensée par l'organisation de cinq sessions de formation pour les bénévoles associatifs, couvrant des thèmes tels que la communication, la comptabilité, la laïcité et la mobilisation des volontaires. Le deuxième forum des associations s'est tenu le 26 novembre 2024, réunissant 65 participants et permettant aux associations de se rencontrer, d'échanger et de découvrir les dispositifs d'aide disponibles.

Enfin, tous les locaux associatifs ont été visités pour évaluer leur utilisation, les possibilités de mutualisation et les travaux nécessaires, en vue de rencontrer les bailleurs sociaux en 2025. La mise à disposition d'un local pour l'association REPONSE a été une des avancées majeures de l'année.

Le forum des associations, organisé en 2024, a offert une plateforme précieuse aux différentes associations locales pour exposer leurs initiatives et explorer des opportunités de collaborations futures. Cet événement a ainsi contribué de manière significative à l'animation et au dynamisme de la vie locale. Les participants ont pu échanger sur leurs projets respectifs, partager leurs expériences et envisager des synergies potentielles. Cette rencontre a permis de renforcer les liens entre les associations et de promouvoir un esprit de coopération au bénéfice de l'ensemble de la communauté.



*Inauguration de City Plage 2024, au parc Richard Pouille, avec la participation de nombreuses associations*



# UNE VILLE VERTE

## Espaces verts : la Nature en Ville

La gestion des espaces verts constitue un élément essentiel de l'entretien et de l'amélioration du cadre de vie des habitants. Elle englobe diverses missions, allant de la production de plantes à la gestion du patrimoine arboré, en passant par l'entretien des aires de jeux et du mobilier urbain. Cette année, plusieurs réalisations significatives ont marqué les efforts déployés par les équipes de la ville.

L'entretien des parcs, jardins, groupes scolaires, massifs floraux et arbustifs, cimetières, terrains sportifs et réseaux d'arrosage a été assuré avec rigueur. L'équipe de production a fourni des plantes tout au long de l'année, adaptant le fleurissement à chaque saison. La production a débuté à partir de micro-mottes ou de boutures, produites in situ ou achetées. Les serres municipales, en activité depuis 1979, sont équipées de serres vitrées couvrant 500 m<sup>2</sup> de cultures, de 1 000 m<sup>2</sup> de tunnels plastiques, et de 400 m<sup>2</sup> d'ombrières. Cette année, les quatre horticulteurs ont produit 25 000 plantes annuelles, 10 000 plantes bisannuelles, 15 000 plantes vivaces, 300 arbustes pour les massifs, 150 potées fleuries, 60 plantes vertes et près de 300 compositions florales en fleurs coupées.

Les aires de jeux et le mobilier urbain ont été vérifiés et entretenus par l'équipe. Un agent spécifique, formé à la sécurité et aux réglementations, a assuré la mise à jour du cahier de maintenance. Cette année, quatre sols amortissants au parc Richard Pouille ont été remplacés, trois nouvelles aires de jeux ont été créées et 49 mobiliers urbains ont été posés, incluant bancs, canisacs, corbeilles Vigipirate, tables de pique-nique, racks à vélos et boîtes à livres.

La gestion du patrimoine arboré inclut la création et l'entretien des arbres. Chaque arbre abattu est remplacé par trois nouveaux arbres, choisis en fonction de leur emplacement et de leur essence. Des élagueurs confirmés assurent annuellement l'élagage et l'entretien des arbres, et un suivi phytosanitaire est réalisé périodiquement. Un logiciel de Système d'Information Géographique permet de géolocaliser l'ensemble des arbres. En 2024, des travaux forestiers ont été menés à la Sapinière, 240 arbres ont été expertisés, 555 arbres ont été recensés, 45 arbres et 100 arbustes ont été plantés, 50 arbres ont été abattus et 5 arbres ont été haubanés.

L'année 2024 a été marquée par des réalisations significatives, notamment des travaux forestiers à la Sapinière, l'expertise et le recensement d'un grand nombre d'arbres, et la plantation de nouveaux arbres et arbustes sur les espaces communaux. Divers aménagements paysagers ont également été entrepris, tels que la désimperméabilisation et la végétalisation d'une cour d'école, la réfection des chemins à la Sapinière, le réaménagement des escaliers au square Arthur Rimbaud, la mise en place de voiles d'ombrage à la crèche collective et la création de deux bacs à sable au parc Richard Pouille.

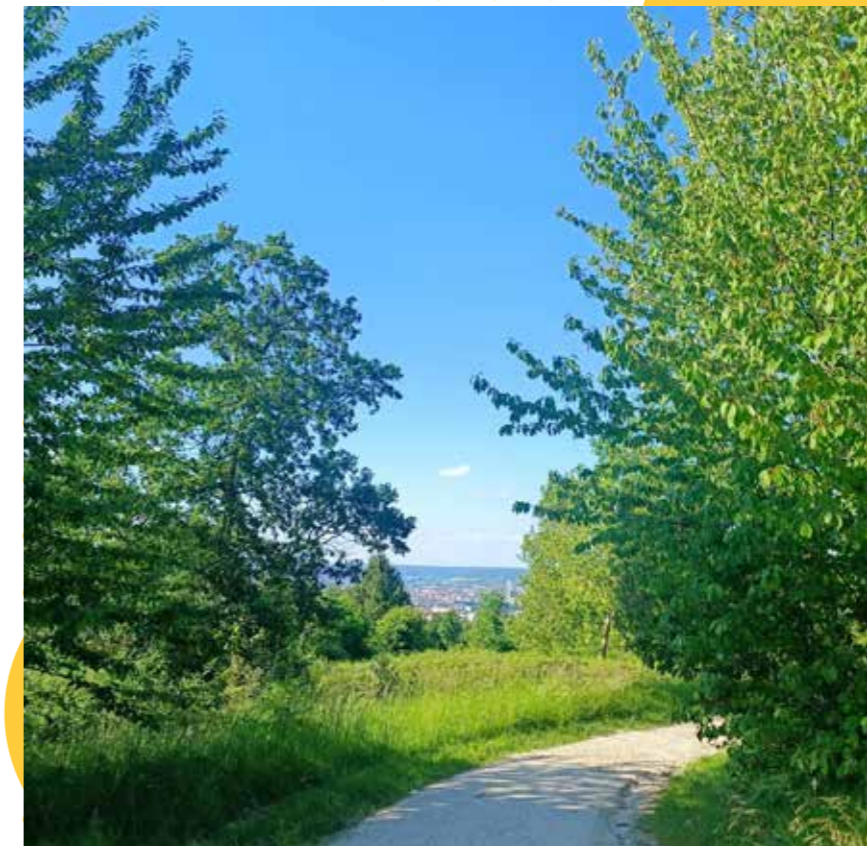
Le maintien de la quatrième fleur, décernée en 2023 par le jury national des Villes et Villages Fleuris, impose un niveau d'exigence élevé. Ce label, symbole de l'engagement envers un cadre de vie de qualité, incite à poursuivre les efforts pour préserver et embellir les espaces verts tant ces derniers jouent un rôle essentiel dans la promotion du bien-être, la préservation de la biodiversité et la création de lieux de rencontre et de détente pour tous les citoyens.

**3687**  
Arbres

**22**  
Hectares de parc

**170**  
Hectares  
d'espaces verts

**3**  
Nouvelles  
aires de jeux





## Transition Ecologique, Environnement, Énergie et Biodiversité : un Engagement Transversal

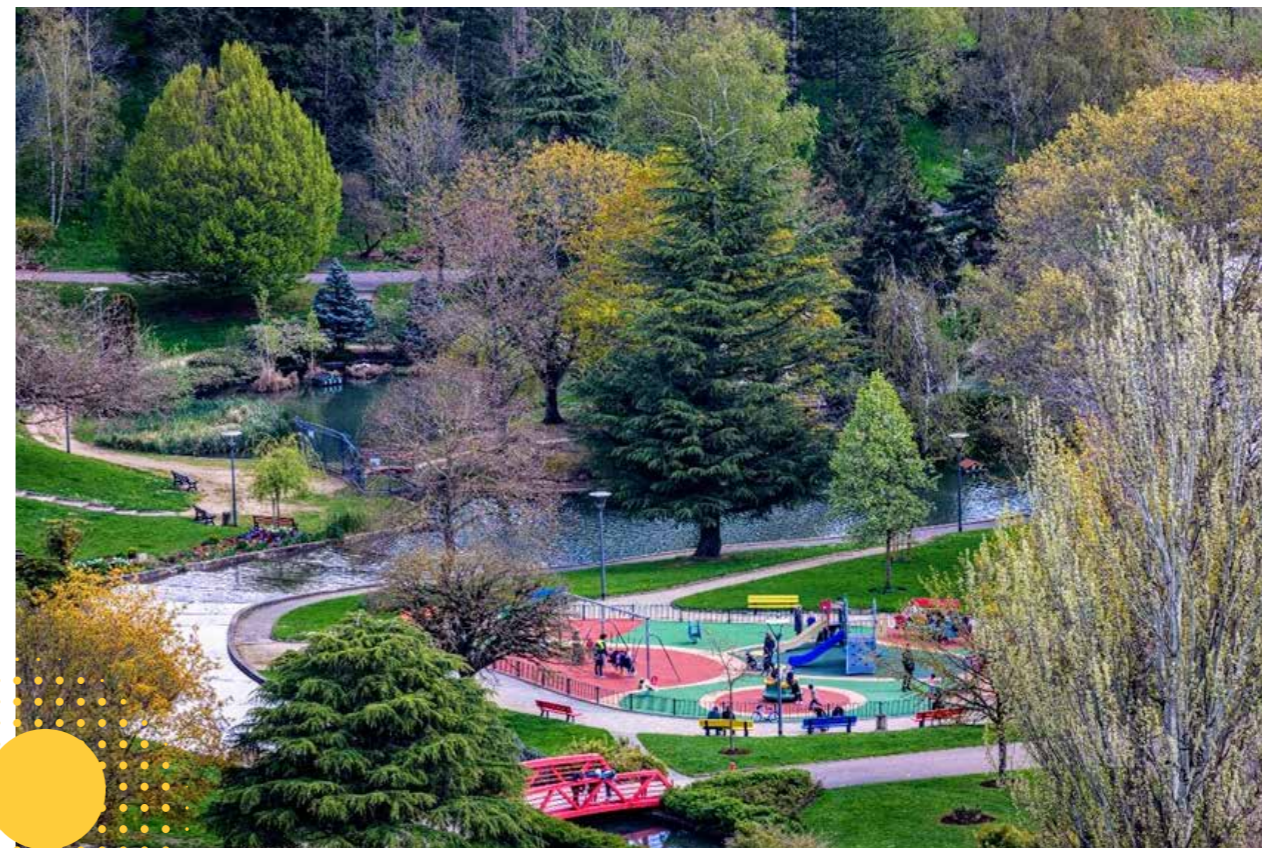
Engagée dans le programme TETE (Territoire Engagé Transition Écologique), porté par l'ADEME (Agence de la Transition Écologique), la commune vise à réduire son empreinte carbone dans ses opérations quotidiennes et la gestion de son patrimoine. L'objectif est de promouvoir un cadre de vie épanouissant et qualitatif, tout en préservant l'environnement et en mobilisant la population autour des enjeux de transition énergétique, d'adaptation au changement climatique, de préservation de la biodiversité et de construction d'une ville solidaire et résiliente.

En 2023, un état des lieux objectif a été réalisé pour identifier les atouts de la ville et les axes d'amélioration. Ce travail a été mené en collaboration avec le cabinet spécialisé ALBEA. L'année 2024 a été marquée par de nombreux temps de travail, d'échanges et d'analyses, permettant de construire un plan d'actions de transformation pour les quatre prochaines années. Ce plan, voté en décembre 2024 par le conseil municipal, comprend 32 propositions phares regroupant plus de 82 sous-actions concrètes.

Le déploiement de ce plan débutera dès 2025. La commune sollicitera une labellisation auprès de l'ADEME, permettant de mesurer et d'évaluer de manière indépendante les progrès réalisés pour la transition. Le diagnostic initial et le travail engagé depuis laissent déjà entrevoir une reconnaissance nationale labélisée deux étoiles.



*Le parc Richard Pouille*



*L'aire de jeux du parc Richard Pouille*

La commune a intensifié ses actions de protection de la biodiversité, en mettant en application les dernières réglementations en la matière et en développant une gestion écologique des espaces naturels. Elle privilégie l'échange, tout en déployant les procédures de contrôle nécessaires qui sont de son ressort. Elle intervient en cas de pollution. Ainsi un travail de sensibilisation des agents, des élus et des habitants est mené en continu. Il aboutit, lors des rénovations et des constructions de bâtiments communaux, à une plus grande préservation des espèces. En parallèle, un dialogue est engagé avec les porteurs de projets privés lors de l'instruction des autorisations d'urbanisme. Il s'agit, par l'échange, de leur permettre de mieux appréhender l'impact environnemental et les attentes communales. La préservation, la restauration, le développement et la valorisation du patrimoine naturel implique aussi une mutualisation et une amplification des connaissances. Ainsi l'étude sur la renaturation des cours d'eau vient d'être finalisée. Une réflexion sur le Bois de la Champelle est engagée avec l'ASPAS (Association de Protection des Animaux Sauvages) et associe l'Office National des Forêts. L'objectif est de réaliser un havre de vie sauvage via la mise en place d'une obligation Réelle Environnementale. La ville accompagne aussi la création de jardins partagés et la gestion écologique des jardins individuels. Une convention pluriannuelle a été signée avec Kèpos, Société Coopérative d'Intérêt Collectif installée sur Vandœuvre, pour soutenir le jardin du Couarail à Biancamaria et créer un jardin pédagogique dans les coteaux. Enfin plusieurs investissements favorisent la protection et le bien être animal. Les anciens réservoirs d'eau des coteaux ont été transformés en gîte à chiroptères.

Un second pigeonnier contraceptif a été installé dans le secteur de l'école Jeanne d'Arc après celui implanté au sein du parc Richard Pouille. Ces pigeonniers permettent de contenir la population de l'espèce de façon respectueuse du bien-être animal. Parmi les événements remarquables de l'année, il faut noter la découverte de la filipendule commune, une espèce protégée, au cœur de la Ville.

En 2024, 17 agents et élus ont suivi la formation sur la biodiversité, dispensée par le CEREMA, 5 projets d'urbanisme ont bénéficié d'un accompagnement spécifique en matière de biodiversité, 60 exposants ont été présents à l'événement Désir de Nature.

Dans le cadre de la démarche Sauvages de ma rue portée par l'association Flore 54, 157 espèces de flore ont été recensées sur 2,3 km de trottoir 20 jardiniers individuels ont été sensibilisés par Képos dans le cadre du jardin pédagogique des coteaux et 6 nouveaux cabanons ont été installés dans les jardins communaux 50 étudiants sont venus entretenir le secteur du verger conservatoire dans les coteaux 41% d'attraits a été observé sur le pigeonnier contraceptif du parc Richard Pouille. Un résultat assez exceptionnel après seulement 2 mois de mise en service.

Parallèlement, les objectifs poursuivis en matière d'énergie incluent la réduction des gaz à effet de serre, la réduction des consommations énergétiques, l'isolation des bâtiments communaux, le pilotage des contrats de performance énergétique des installations de chauffage, l'appui dans le domaine thermique aux services techniques et aux usagers, ainsi que la mise en œuvre des réglementations en matière de déclaration de consommations énergétiques.



*Le Domaine et le parc du Charmois*



Le tri sélectif des emballages a été mis en place dans les écoles maternelles et les restaurants scolaires. De plus, 2 400 mètres de calorifugeage ont été répartis dans divers bâtiments, notamment l'Hôtel de Ville, le CCAM, la Résidence autonomie les Jonquilles, la Crèche les Alizés, et les groupes scolaires Jeanne d'Arc et Jean Macé. Ces travaux, financés à 100 % par les Certificats d'Economie d'Energie, visent à réduire les pertes de chaleur et à diminuer les consommations énergétiques.

Parmi les activités et les projets pour 2025, il est prévu réaliser un bilan des gaz à effets de serres émis directement par le patrimoine de la collectivité, d'assurer la poursuite du pilotage du contrat de performance énergétique signé avec l'entreprise DALKIA, de se doter de nouveaux logiciels pour la gestion des données, de réaliser de nombreux audits énergétiques sur le patrimoine communal en vue de sa rénovation, de mettre en œuvre un programme d'animations pédagogiques et de sensibilisation en direction des habitants et des agents, et d'élaborer un plan d'actions en matière de gestion des déchets et en matière d'économie circulaire avec tous les services municipaux concernés.

Ces démarches ambitieuses témoignent de l'engagement de Vandœuvre à devenir un modèle de transition écologique, en intégrant des pratiques durables et en impliquant activement ses citoyens dans la construction d'un cadre de vie durable et respectueux des ressources naturelles.



## Transports en Commun et Mobilités : vers l'Amélioration du Réseau et l'Évolution des Pratiques

Les transports en commun relèvent de la compétence métropolitaine, mais la commune joue un rôle significatif dans les réflexions prospectives sur le réseau de transports et l'aménagement des voiries. À ce titre, de nombreuses réunions avec la Métropole du Grand Nancy (MGN) ont permis de dessiner le futur réseau de transports, avec des améliorations notables pour le territoire. Parmi les avancées majeures, la création de la ligne 5, reliant les centres de Nancy et Vandœuvre jusqu'à Roberval, se distingue particulièrement.

La commune a également délibéré fin 2023 sur le principe de la « ville à 30 ». Cette initiative vise à limiter la vitesse à 30 km/h sur toutes les voiries de la commune, à l'exception d'une dizaine d'axes structurants qui resteront limités à 50 km/h. Dans la même logique, la commune a considérablement augmenté les espaces de zones de circulation apaisée (ZCA), limitées à 20 km/h, en étendant ou créant 17 zones supplémentaires. Ces zones incluent des quartiers résidentiels fermés et des espaces proches des écoles. La mise en œuvre de ces mesures par la MGN est prévue pour début 2025.



Présentation du nouveau trolleybus 100% électrique de la ligne 1 aux habitants, les 12 et 13 avril 2024

En matière de mobilités, la commune a adopté un « plan mobilités » en janvier 2024, complémentaire au plan métropolitain (P2M). Ce plan est axé sur l'aménagement des espaces publics et l'incitation à l'évolution des comportements. Il s'inscrit dans la continuité du plan vélo décidé en juin 2021. Début 2024, la commune a répondu à l'Appel à Projets AVELO3, sur « le développement d'un système vélo dans les territoires ». Lauréate de cet appel à projets et bénéficiant d'un financement de l'ADEME, la commune a engagé un plan d'actions à décliner sur trois ans.

Parmi les actions « mobilités » menées en 2024, plusieurs initiatives se démarquent. L'action « Savoir Rouler A Vélo » (SRAV) a été reconduite pour la troisième année consécutive. En partenariat avec l'Éducation Nationale et le VTT Fun Club de Villers-lès-Nancy, 261 écoliers de CM1-CM2 ont bénéficié de l'opération en 2024. Par ailleurs, trois actions de vélo-école ont été menées cette année avec l'association Demovelo, notamment en juin à Désir de Nature, et en juillet et août à Vand'Est. La commune a également mis en place la location d'un triporteur pendant six mois, utilisé comme outil de démocratie participative, notamment dans le cadre de la réflexion NPRU. Le dispositif d'aide à l'achat de vélos à assistance électrique a été poursuivi, avec 26 dossiers soutenus en 2024. Enfin, la commune a continué les implantations systématiques de dispositifs de stationnement vélo partout où ils étaient demandés.

Ces initiatives témoignent de l'engagement de la commune à promouvoir des modes de transport durables et à améliorer la qualité de vie de ses habitants.



« Savoir Rouler à Vélo », action menée auprès des écoliers



Campagne de communication 2024 pour la promotion du vélo

## UNE VILLE EN TRANSFORMATION

Dans le cadre de la planification urbaine, plusieurs initiatives majeures ont été entreprises pour structurer et améliorer le territoire de la commune. La modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Vandœuvre a été engagée afin de faciliter divers projets d'aménagement tout en renforçant la protection des espaces verts. Par ailleurs, l'arrêt du Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat et Déplacements (PLUi-HD) a été acté, et l'avis de la commune sur ce projet a été rendu lors du Conseil Municipal du 16 décembre. En outre, les travaux d'élaboration du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) ont repris, visant à définir des règles communes à l'échelle métropolitaine pour les dispositifs publicitaires.

### Aménagement et Développement Urbain : vers la Ville de Demain

L'année écoulée a été marquée par l'avancée de plusieurs dossiers majeurs d'aménagement et de développement urbain, visant à répondre aux besoins actuels et futurs de nos citoyens. Parmi les projets les plus significatifs, la restructuration du CHRU de Nancy-Brabois, accompagnée par l'ARS Grand-Est et l'État, se distingue par son ampleur et son impact potentiel. Cette restructuration comprend la reconfiguration complète du site de Brabois, situé à Vandœuvre, avec le regroupement de la maternité et de l'hôpital central. Parallèlement, un hôpital de proximité orienté vers la santé publique, incluant des services de prévention, de consultation, de diagnostic et de soins, sera implanté au centre-ville de Nancy. Les chiffres clés de ce projet sont impressionnants : un coût prévisionnel de 598 millions d'euros, la création et/ou restructuration de près de 135 000m<sup>2</sup> de locaux médicaux et logistiques, dix ans de travaux, et la construction de 849 lits et 163 places sur le site de Brabois, portant le total à 1318 lits et 266 places.

En parallèle, un projet privé de pôle urbain de santé est en cours de développement sur un terrain communal proche des Nations. Ce projet vise à rassembler les professions médicales, paramédicales et de prévention, et inclut la réalisation d'études programmatiques et techniques.

La municipalité a également engagé le processus d'acquisition de l'ancienne caserne Faron, avec pour ambition de développer un projet d'aménagement polyvalent. Ce programme inclura des infrastructures sportives, telles qu'une arena pour des événements et des terrains de sport accessibles aux écoles et associations locales. En outre, des logements et des commerces sont prévus, en cohérence avec la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) Biancamaria. Pour soutenir cette initiative, la Ville a obtenu une subvention de 2 millions d'euros du fonds vert, renforçant ainsi les moyens nécessaires à la réalisation de ce projet d'envergure.



Enfin, la finalisation des aménagements du secteur C de la ZAC Biancamaria, situé rue des Écuries, a permis la matérialisation de places de stationnement publiques et une végétalisation accrue.

Ces initiatives démontrent l'engagement de la collectivité à préserver une offre de soins et de santé de qualité, tout en favorisant un développement urbain durable et harmonieux.

## Le Nouveau Projet de Renouvellement Urbain : la Transformation du Quartier Haussonville Nations



Le Projet de Renouvellement Urbain du quartier « Haussonville – les Nations » a poursuivi son déploiement en 2024 avec des avancées significatives. Les familles résidant dans les immeubles Serins, Hulottes et Courlis ont toutes été relogées. À la fin de l'année 2024, une centaine de familles restaient encore dans les immeubles 1-2-3 Marken et 3 et 5 Jonquilles. Ces familles sont accompagnées par les équipes de MMh pour trouver un relogement adapté à leurs besoins.

L'immeuble Courlis a été démoli et laissera place à des logements en accession à la propriété et à la location, dont la construction débutera en 2026. Le désamiantage des immeubles Serins et Hulottes a commencé en fin d'année 2024. Le terrain libéré permettra la construction du nouveau groupe scolaire Jean Pompey, comprenant une école maternelle et élémentaire, offrant ainsi un cadre d'apprentissage optimal pour les enfants. Cette opération vise à renforcer l'attractivité du quartier, l'école étant un critère déterminant pour l'installation des familles. Elle s'inscrit dans la démarche de labélisation «Cité Educative», portée par la Commune en partenariat avec l'Éducation Nationale et divers partenaires locaux.

Un bureau d'études, recruté suite à un appel d'offres, aidera à définir précisément le programme élargi. Un pôle petite enfance renforcé sera créé autour de la crèche des Alizés, restructurée en lien avec l'ancienne école maternelle. Ce pôle réunira sur un même site la crèche familiale Françoise Dolto, le relais petite enfance « Premiers pas » et le service administratif de la petite enfance, facilitant ainsi la vie des familles grâce à cette nouvelle offre de service.

Le Centre commercial Jeanne d'Arc a fermé ses portes le 31 décembre 2024. La Métropole procédera désormais aux études préalables avant le désamiantage et la démolition prévus pour 2025. À sa place, la nouvelle MJC Etoile sera érigée. Le jury de concours de 2024 a retenu le projet du cabinet d'architecture ABC Studio, qui offrira un nouvel écrin aux activités de la MJC, accueillera un lieu de mémoire innovant – l'HiLo pour Histoire locale – et un tiers lieu numérique.



La future MJC Etoile | Architectes : ABC Studio

En face de la nouvelle MJC, MMh a déposé un permis de construire pour 30 logements en accession, dont 17 en location accession, ainsi que sa nouvelle agence commerciale. Ce programme diversifiera l'offre de logements du quartier. Pour faciliter ces constructions, le réseau de chaleur urbain a été modifié en juillet 2024 sur le secteur.

L'édification du nouvel immeuble mixte le long de l'avenue Jeanne d'Arc a pris du retard en raison d'une conjoncture économique défavorable. Un nouvel opérateur a repris cette opération, qui comprendra des logements, notamment des HLM, et des commerces en rez-de-chaussée. Un nouveau permis de construire a été déposé en décembre 2024 pour modifier le programme, dont la première pierre sera posée à l'été 2025.



Le futur immeuble accueillant des logements en accession et la nouvelle agence commerciale MMh en RDC | Bourbon - Zanon architectes

En matière de concertation, des ateliers numériques ont été mis en place à destination des plus jeunes. Trois ateliers se sont tenus à l'été à la Pagode et à l'espace Coppens, utilisant le jeu Minecraft pour interroger les enfants sur leur vision du quartier. Les idées recueillies, telles que de nouvelles plantations, des jeux et la présence de l'eau, alimentent la réflexion sur les aménagements des espaces publics. L'animation de ces ateliers a été confiée à l'association Studio 3DxC, spécialisée dans la médiation urbaine et architecturale.

### Valorisation de la Mémoire des Habitants : le Projet HiLo

Le Nouveau Programme de Renouvellement Urbain vise à améliorer les conditions de logement de nombreux habitants et à promouvoir la mixité sociale. Cependant, la Ville est consciente que ce programme représente un changement significatif pour de nombreuses familles, profondément attachées à leur quartier et contraintes de déménager. Dans ce contexte, la Ville s'engage à valoriser la mémoire matérielle et immatérielle des habitants du Quartier Prioritaire à travers le projet HiLo, acronyme de Histoire Locale, pour préserver et mettre en lumière les souvenirs et les expériences des résidents afin de maintenir un lien fort avec le passé tout en construisant l'avenir.

Ce projet vise à co-construire un lieu culturel et artistique à visée scientifique, baptisé l'HiLo, dont l'ouverture est prévue au printemps 2027. À l'instar d'un espace culturel urbain et citoyen, l'HiLo mettra en lumière les histoires individuelles des quartiers pour en faire une grande histoire collective.

L'un des objectifs principaux de ce projet est de recueillir la mémoire des habitants des quartiers inscrits au Plan de Rénovation Urbaine, qu'il s'agisse d'objets ou de témoignages. Pour ce faire, diverses actions mémorielles sont mises en place, telles que des auberges de la parole, des veillées, des expositions photographiques, des ateliers pédagogiques auprès des élèves du périscolaire et du Programme de Réussite Éducative, ainsi que des actions de promotion, des micros-trottoirs et des radiomaton. Ces initiatives permettent de créer du lien avec les habitants et de renforcer la cohésion sociale.

Le projet HiLo s'appuie sur des partenariats solides avec les structures locales, notamment les MJC Étoile, Lorraine et Centre-Social Nomade, ainsi que diverses associations vandopériennes et métropolitaines. Des collaborations sont également établies avec Radio Caraïb Nancy, Radio Fajet, Micro-Folie, Meurthe-et-Moselle Habitat, Batigère, Emmaüs et France 3 Lorraine. En outre, des partenariats avec des institutions muséales locales et nationales, telles que le Musée National de l'Histoire de l'Immigration, l'AMuLoP d'Aubervilliers, le Rize de Villeurbanne et la Mémothèque de Colomiers, sont poursuivis. Par ailleurs, des collaborations avec l'Université de Lorraine et celle de Bourgogne, dans les domaines de l'histoire, de la géographie, de la sociologie et de l'architecture, enrichissent le projet.

En 2024, 355 habitants ont participé aux 10 actions de promotion et de sensibilisation proposées durant l'année, telles que l'Été ChapitÔ, le Forum des Associations, le Marché de Noël solidaire, les moments conviviaux entre habitants « HLM : Habitants Liens Mémoires », le Sonomaginarium et les Journées européennes du Patrimoine. Pour l'année 2025, plusieurs perspectives sont envisagées, notamment la poursuite des actions mémorielles auprès des habitants, la mise en place de la première édition du Printemps de la Photographie Urbaine, la participation à la Semaine nationale de l'Innovation HLM, la parution du recueil de souvenirs des habitants et le recrutement d'un doctorant pour une durée de trois ans, afin d'étudier la création de liens sociaux au cœur des quartiers dits « populaires ».

Ce projet ambitieux et fédérateur illustre l'engagement de la Ville en faveur de la valorisation du patrimoine immatériel et de la cohésion sociale, tout en offrant aux habitants un espace de mémoire et de culture partagé.



« Devant la MJC Étoile, dont j'ai intégré l'équipe il y a trois ans. C'est surtout l'endroit où j'ai pu travailler avec des adolescents, sensibles et créatifs » - Pape





« Vandœuvre... œuvre Vand'Est... à l'Est de Vandœuvre Vent d'œuvres...  
Quartier où j'ai œuvré pendant des années en tant que bénévole.

« Quartier riche en mixité... Arrivée en 1990, je le quitterai le cœur plein de regrets en 2015. » -  
Paulette



## Centre des Nations : un Engagement Continu pour la Revitalisation

Depuis plusieurs années, le Centre des Nations fait face à des difficultés financières significatives. La Ville de Vandœuvre, avec le soutien de la Métropole du Grand Nancy, s'engage activement pour assurer la pérennité de cet équipement et renforcer son rôle central pour la commune et ses habitants.

Grâce à l'appui financier de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), la Ville et la Métropole ont bénéficié de l'assistance à maîtrise d'ouvrage de la SCET pour lancer et animer un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI). Cet AMI s'inscrit dans une démarche de sourcing visant à explorer des solutions alternatives pour la restructuration du Centre des Nations. L'objectif est de lever les questions relatives à la faisabilité technique, juridique et financière du projet.

L'AMI s'est déroulé en deux phases distinctes. La première phase avait pour but de sélectionner un maximum de trois candidats, qui ont ensuite été invités à présenter leur vision, conseils et propositions pour le projet. La seconde phase a permis aux candidats d'affiner et d'enrichir leurs réflexions grâce à des ateliers de concertation, avant de restituer leur vision finale du projet des Nations.

L'AMI de type « sourcing » n'est pas un processus de sélection de projets. Il s'agit plutôt d'une étape préliminaire visant à mieux calibrer la phase de réalisation du projet, qui inclura des montages juridiques, financiers et programmatiques viables. Cette phase fera l'objet d'une consultation formalisée ultérieurement. Dans le cadre de l'AMI, les candidats ont été invités à réfléchir sur un périmètre élargi, représenté sur le schéma ci-dessous / ci-contre. Ce périmètre élargi inclut des droits à construire, contribuant ainsi à l'équilibre économique de l'opération.



Un élément notable est que des groupes d'envergure nationale ont répondu à cet AMI, démontrant l'intérêt suscité par le site. La restitution finale à la Ville s'est tenue le 11 décembre dernier, en présence de la Métropole, des services de l'État, de l'ANCT, de l'ANRU et de l'EPFGE. Parallèlement, la Métropole et la Ville, en collaboration avec l'administratrice provisoire de la copropriété, ont initié le processus de scission de la copropriété. Cette démarche vise à séparer juridiquement et physiquement la tour et la galette, afin de faciliter le redressement et la reprise du site.

Pour faciliter la maîtrise foncière du site, un dossier de Déclaration d'Utilité Publique « réserve foncière » a été constitué par l'EPFGE et déposé en Préfecture. Le périmètre concerné est le même que celui de l'AMI. La Ville a poursuivi son soutien en actant une aide pour la période de chauffe 2024-2025, sous forme d'avances remboursables à hauteur de 145 005 €.

Ces initiatives témoignent de l'engagement des autorités locales à revitaliser le Centre des Nations, en faisant appel à l'expertise et à la collaboration de divers acteurs pour mener à bien ce projet ambitieux.



*Le Centre des Nations*

## LES RESSOURCES DE LA VILLE

### Administration Générale : Renforcement et Modernisation des Services

L'administration accompagne et met en œuvre les politiques définies par le conseil municipal. L'année écoulée a été marquée par une consolidation significative de l'organigramme administratif, avec la création de nouvelles directions structurantes et le renforcement des antennes administratives au sein de chaque direction. En 2024, le projet d'administration visant à donner davantage de sens à l'action publique dans toutes ses composantes a été finalisé. Ce projet incite chaque service à formaliser ses projets de direction et de service, clarifiant ainsi les objectifs et améliorant la coordination entre les différentes entités administratives.

Ce projet d'administration s'articule autour de quatre objectifs principaux : une ville écologique et solidaire, une ville attractive et dynamique, une administration 4.0 et une véritable marque employeur. Il se décline en 23 actions concrètes qui sont ou seront mises en œuvre d'ici 2029.

Parallèlement, une amélioration et une modernisation des processus internes ont été mises en œuvre, notamment par le déploiement de nouveaux outils informatiques. Ces avancées technologiques visent à optimiser l'efficacité des services administratifs, à simplifier les procédures et à offrir un meilleur service aux administrés, tout en enrichissant les postes de travail. Un travail conséquent a également été réalisé sur les archives de la commune, incluant un tri minutieux et une optimisation visant à assurer leur conformité et à améliorer leur gestion.

L'administration pilote également des dispositifs transversaux tels que la Convention Territoriale Globale (CTG). Signée en 2022 avec la CAF et s'étendant jusqu'au 31 décembre 2025, cette convention vise à structurer l'offre de services aux familles autour de six thématiques principales : Petite Enfance, Enfance, Jeunesse, Parentalité, Logement et Cadre de vie, ainsi que l'Accès aux droits. Un diagnostic réalisé en 2023 a permis d'identifier les actions existantes et de proposer des pistes d'amélioration. En 2024, la gouvernance de la CTG a été renforcée par la mise en place de deux comités de pilotage et cinq comités techniques, avec le soutien d'un chargé de coopération co-financé par la CAF. À ce jour, dix-neuf pistes d'actions ont été identifiées, parmi lesquelles cinq ont été lancées et une a été menée à terme en 2024, ouvrant la voie à un projet encore plus ambitieux pour 2025. Par ailleurs, une réflexion sur la création d'une coordination de la parentalité a été initiée. Une évaluation complète de la CTG est prévue pour 2025.

Par ailleurs, une refonte et une actualisation du plan communal de sauvegarde ont été entreprises pour préparer les services à la gestion de crises éventuelles. Ce travail est essentiel pour assurer la continuité des services publics en cas de situations d'urgence, garantissant ainsi la sécurité et le bien-être des citoyens.



En 2024, un travail sur l'amélioration de la maintenance préventive du patrimoine communal a également été mené. Dans divers services, des améliorations des pratiques ont été mises en œuvre, notamment la méthode de pré-imprégnation, renforcée par l'acquisition de matériels spécifiques. Cette approche a été déployée au sein du service de propreté des locaux afin de réduire les consommations et d'améliorer les conditions de travail des agents.

Ces initiatives démontrent une volonté constante de progresser et de s'adapter aux exigences contemporaines, tout en garantissant un service public de qualité et une administration performante.

Parallèlement à ces projets, les services supports de la commune œuvrent quotidiennement pour garantir le service public et le respect des réglementations, tout en concourant aux politiques publiques décrites dans ce rapport.

### NOTRE PROJET D'ADMINISTRATION

1

UNE VILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

- Réussir la transition écologique
- Renforcer les solidarités

2

UNE VILLE ATTRACTIVE ET DYNAMIQUE

- Relever les défis sociaux, écologiques, économiques
- Maintenir une offre culturelle, de loisirs et d'animation de qualité
- Mettre à disposition et entretenir des équipements structurants du cadre de vie

3

UNE ADMINISTRATION 4.0

- Mieux répondre aux attentes de la population
- Expérimentation de nouveaux modes de relation avec les administrés
- Lutter contre la fracture numérique
- Se réinterroger sur nos process à travers une démarche qualité

4

UNE VÉRITABLE MARQUE EMPLOYEUR

- Renforcer l'image positive de Vandœuvre
- Partager les valeurs de la politique RH
- Créer un sentiment d'appartenance et de fierté

www.villeinternet.net

ville internet

@ @ @ @ @

2024

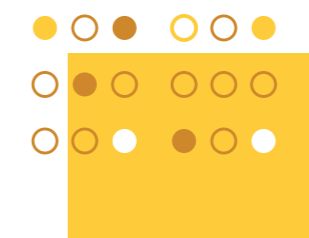
Label national pour la promotion de l'internet citoyen

2023

Territoire Numérique Libre



Séminaire des cadres, le 6 décembre 2024



## La Rigueur Indispensable dans la Gestion des Finances Publiques

La gestion des finances de la collectivité est principalement axée sur le contrôle et l'exécution du budget. Pour l'année 2024, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 36.569.098€, tandis que les dépenses d'investissement atteignent 9.467.272€. Cela représente un budget global de **46.036.370 euros**, nécessitant une gestion rigoureuse des ressources financières.

En matière de marchés publics, 28 consultations d'un montant supérieur à 40 000 euros hors taxes ont été lancées, réparties en 63 lots. Parmi ces consultations, 16 concernent des marchés de fournitures, 27 des marchés de services, et 20 des marchés de travaux. Neuf de ces consultations ont été publiées au niveau européen, soulignant l'importance et la portée de ces initiatives.

Plusieurs marchés publics ont été renouvelés, notamment ceux relatifs à la restauration collective pour les écoles, la crèche collective et les personnes âgées, ainsi que le nettoyage des locaux et les assurances. Ces renouvellements sont essentiels pour garantir la continuité des services publics de qualité.

De nouveaux marchés ont également été initiés, tels que les conseils et assistances juridiques, la création d'un modèle numérique du patrimoine de la Ville (incluant la numérisation, la visite virtuelle, la modélisation et la restitution 3D), ainsi que l'entretien et la maintenance des toitures.

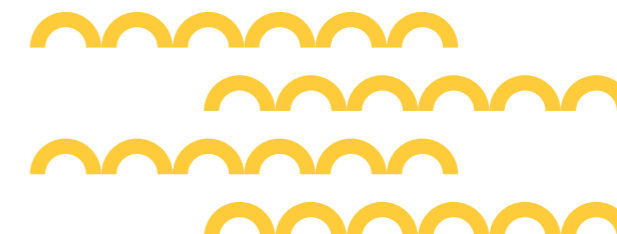
Deux jurys de concours en phase projet ont été réalisés : un concours de maîtrise d'œuvre pour la création de la MAHICHA et un autre pour la création de la MJC et du tiers-lieu du numérique. Ces concours marquent des étapes significatives dans la concrétisation de projets majeurs pour la commune.

En matière de travaux, plusieurs réalisations notables ont été entreprises, notamment les travaux d'aménagement des Pinsons, la désimperméabilisation de la cour d'école Paul Bert et la reconstruction de son préau, ainsi que la réalisation des travaux du rez-de-chaussée de l'hôtel de Ville. Ces projets contribuent à l'amélioration des infrastructures publiques et à la qualité de vie des habitants.



En 2024, la commune a entrepris des efforts significatifs pour améliorer le financement de ses projets et de ses investissements, afin d'en réduire le coût pour les contribuables et éviter des réductions de prestations à la population. Ce travail a permis une évolution significative des subventions perçues par la collectivité, en lien avec les projets menés, qui se sont élevées à 870 000 euros. Cette augmentation des subventions est un signe positif de la reconnaissance et du soutien des projets municipaux par les partenaires et financeurs.

En conclusion, la gestion des finances et des marchés publics en 2024 a été marquée par une planification rigoureuse, permettant de réaliser des projets importants tout en assurant une gestion financière saine et durable, malgré un contexte budgétaire contraint et incertain.



## Ressources humaines

Au 31 décembre 2024, la commune et son Centre Communal d'Action Sociale compte 666 individus. Parmi eux, 39 sont des élus, et 627 sont des agents, dont 566 sont en activité exclusivement pour le compte de la ville, représentant 468,22 équivalents temps plein (ETP). La masse salariale pour l'année 2024 s'élève à 21 684 403 €, marquant une diminution de 2,08 % par rapport à l'année précédente.

Parmi les principaux chantiers menés, la mise en œuvre négociée de la prévoyance dans le cadre de la participation de la collectivité à la protection sociale complémentaire à destination des agents a été réalisée. Une augmentation de la participation à la complémentaire santé a également été mise en place. Le nouveau régime indemnitaire de la filière police municipale a été instauré, et une nouvelle organisation des astreintes techniques, de sécurité, d'électricité et de logistique a été mise en œuvre. La modernisation progressive du système de titre

restaurant a été initiée, et deux enquêtes administratives ont été conduites. Une délibération en faveur du handicap a été adoptée, et des travaux avec la métropole sur la protection des données ont été entrepris. La première formation d'accueil du nouvel arrivant a été réalisée, et des efforts ont été déployés pour améliorer les conditions de travail et la santé des agents : plus de la moitié des agents (306) soumis à visite biannuelle ont consulté cette année. Le dispositif d'accompagnement individuel de l'agent a été renforcé avec la possibilité de rencontrer la psychologue du travail, totalisant 17 entretiens et 1 médiation. La dynamique de mise à jour du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels a été maintenue, et des actions prescrites ont été mises en œuvre, dont le forum de la santé mentale.

Ces initiatives témoignent de l'engagement continu de la commune en faveur du bien-être et de l'amélioration des conditions de travail de ses agents, tout en répondant aux exigences administratives et légales de la gestion des ressources humaines.



*Cérémonie des vœux au personnel, janvier 2024*

**7739**  
Bulletins de paie

**20**  
Rencontres  
de dialogue  
syndical

**1289**  
Jours  
de formation



"De Passage"  
Jean-François LAURY  
Sculpteur  
Place du Sébastien  
20 septembre 2012

**Vandœuvre**  
LÈS-NANCY